

LE SEREIN ET LES BOUTES-FEU

SOLIDAIRES DOUANES, comme tous les syndicats de la maison a été reçu le 30 janvier par Jérôme Fournel. Cette entrevue ne préjuge en rien d'une reprise de ce qu'on appelle « dialogue social ». Il s'agissait pour le directeur général d'exposer sa vision du projet stratégique pour la DGDDI et d'entendre ce que les organisations syndicales en pensent ... Pas de révélations fulgurantes donc, mais tout de même quelques préoccupations qui ont l'air de tenir à cœur de notre dirigeant (forcément bien-aimé ...) :

IL FAUT REPREDRE LE DIALOGUE SOCIAL

Ce fut vraiment la chose sur laquelle J. Fournel a le plus insisté. Il tient vraiment à la présence des organisations syndicales dans les échanges. C'en était émouvant, à croire qu'on lui manquait ... Pour cela, cher Jérôme, nous serions tenté de faire référence à un texto qui restera fameux : « [Amis syndicalistes], si vous revenez, j'arrête tout ! » Certes , cela va être compliqué pour lui de changer radicalement d'orientation. Cependant, si c'est la même copie (certes, avec quelques amodiations¹) qui nous sera présentée, cela n'aurait aucun sens pour nous.

LES SYNDICATS DISTILLEN LA PEUR CHEZ LES AGENTS

J. Fournel est un homme serein. Pour lui, la DGDDI est solide sur ses appuis (il ferait même le pari de la survivance du métier à 500 ans !) Autant en 2007, nous avons le feu aux f....., autant en 2013, notre socle de missions n'est nullement en péril. Ce sont les syndicats qui, dans leur grande perversité, font peur aux agents.

Voilà qui est nous prêter un grand pouvoir. C'est aussi un tantinet insultant pour les agents qui laisseraient leurs cerveaux en dépôt auprès des puissantes organisations syndicales. On ne va pas s'étendre là-dessus, mais on peut raisonnablement dire que les agents ne sont ni idiots, ni aveugles et qu'ils savent aussi nourrir leur propre réflexion sur l'évolution de leur administration.

Appréciation du DG sur les agents :



nous ne serions qu'un tas de décérébrés...

POLITIQUES, ÊTRES SI LOINTAINS ...

Nous avons posé l'exigence de préalables au débat : tendances s'agissant des effectifs, orientations concernant les priorités pour la Douane, avenir de la fiscalité, ...

Pour le directeur général, nous n'avons aucune chance d'obtenir quelque réponse que ce soit. Pire encore, cela pourrait se retourner contre la pauvre DGDDI. Argumentaire inédit (et assez osé !) : nous risquerions d'attirer l'attention et de donner des idées aux politiques en évoquant un funeste avenir à la douane (genre : transferts de missions). Les évolutions négatives de l'administration des douanes seraient aussi le fait des syndicats, qui en évoquant le contexte douanier dégradé donneraient l'idée aux décideurs politiques de l'achever ! De la part de quelqu'un qui a, en bon soldat, procédé à la suppression de 370 emplois par an en 6 ans, il fallait le faire.

1 Une amodiation est un acte juridique par lequel une autorité publique affecte à un particulier, à une entreprise ou à une collectivité un espace normalement inaliénable pour une durée limitée et, en principe, de façon réversible. On y croit !

On en est arrivé à un **débat quelque peu surréaliste**, où le sujet était de savoir s'il vaut mieux d'abord réfléchir à une nouvelle organisation et ensuite voir comment on fait concrètement en perdant quelques milliers d'emplois ou si c'est l'ordre inverse qui est préférable.

Pour le directeur général, il faut poser des pistes métier et ensuite monter au créneau pour les moyens de les accomplir.

Sur ces pistes, il est déjà assez précis. Morceaux choisis :

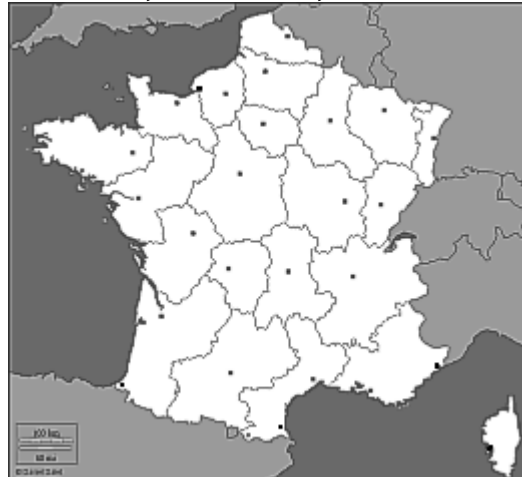
- *concentration du dédouanement (discrimination des opérateurs, contrôle global, ...)*
- *disparition du caractère impératif de proximité entre les redevables et le service*
- *dispositif tactique affranchi des limites des limites territoriales et organisationnelles).*

Derrière le discours, il y a bien un préalable de contraction des effectifs à la description des métiers et des missions douanières pour 2018 : il n'est question que de centralisation, concentration, restructurations...

Les missions se déclinent donc ensuite autour de ce postulat : le dédouanement s'entend forcément comme l'octroi de facilitations nouvelles, de fluidification des flux, voire (les mots ont tout de même un sens) l'octroi « d'avantages douaniers consistants » pour s'adapter au fait que « la frontière est repoussée dans les pays tiers ».

De la même façon, pour la réalisation des missions fiscales, la concentration des implantations et des compétences est un processus déjà bien entamé (réalité concédée par Francis Bonnet), à rebours d'une évolution législative qui se caractérise souvent par un contrôle de plus en plus diffus...

Centralisation, concentration, affranchissement...



Prochaine carte des implantations douanières ?

De protection du citoyen, de l'emploi face au dumping rendu possible par la généralisation du libre-échange (que le DG peut appeler « fluidification des flux » s'il le souhaite), il n'est nulle part question.

De ce texte, **il ressort clairement une douane « ramassée »** (à la petite cuillère ?)(*) et « **accessoirisée** ». Une image éclairante de J. Fournel : si on « tapait » à coup sûr (CO et SU), il serait d'accord pour s'affranchir de toutes les barrières de contrôle !

Sa vision est tout à fait compatible (ce n'est ni un hasard, ni une surprise) avec des suppressions d'emplois en rythme soutenu. Quel rôle pouvons nous déceimment tenir dans ce que l'on sait être un jeu de dupes ?

Un point d'accord ce matin là : **il y a du chemin à parcourir ...** Constat partagé de part et d'autres de la table. On part de très loin. Un participant a fait un parallèle avec un **échiquier**. Si on veut que nous remettions nos pions dans la partie, il nous faut le **minimum de garanties** que ni les missions telles que nous les définissons, ni les agents ne se retrouvent en échec et mat. **C'est au roi de jouer pour le moment !**

Paris, le 1^{er} février 2013

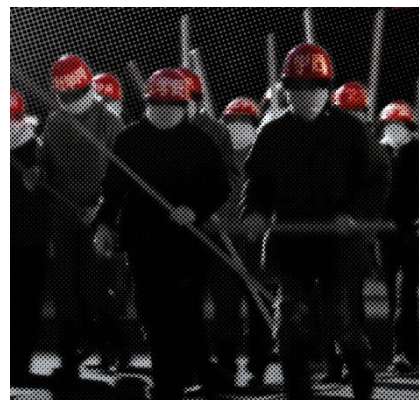
(*) Désolé, on n'a pas pu s'empêcher ...

CECI EST UN COMMUNIQUÉ DU CARSMAD*

(*) **COMITE D'ACTION RADICALE POUR LA SAUVEGARDE DU MORAL DES AGENTS DES DOUANES**

Tous les agents des Douanes ont reçu un courriel plein d'émotion de la part de leur directeur général.

Nous estimons que ce dernier est bien trop timoré dans son action. Il faut aller plus loin et plus fort.

**Tout d'abord, dissipons un malentendu**

La perte de 2000 postes (celle passée et celle sûrement à venir), les restructurations et les réformes empreintes du sceau de la libéralisation relèvent largement de la construction psychologique. Si vous en avez entendu parler, ce ne sont là que les fruits de votre imagination.

Et même si ces faits avaient vraiment eu lieu, il y a sûrement une confusion mentale ou une simple manière de voir :

Exemples :

lire : « restructuration » mais entendre « chance de départ vers un nouvel horizon »

lire : « perte de contrôle » mais entendre « nouvel espace pour un commerce sans tabou

vieillot : produits pourris, stups, etc ...

Passons à ces foutus syndicalistes ensuite ...

Tout le monde sait bien que ce sont eux qui instillent les germes de ce blues professionnel.

D'ailleurs, une bonne partie de ces oiseaux-là sont des maniaco-dépressifs invétérés.

D'ailleurs, nous osons le dire : ces êtres bornés ont vraisemblablement partie liée avec les labos pharmaceutiques, vendeurs d'anxylithiques et autres anti-dépresseurs.



Il faut prendre des mesures !

Il incombe au haut-encadrement de donner des instructions. Par exemple, inciter les agents à chantonner en venant au travail, à trouver « espiègle » le fait de se faire ratiboiser les budgets, de considérer que ne pas avoir les moyens de ses missions confine avant tout à un challenge personnel à relever, ... Le non-respect de ces mesures de bon sens devrait entraîner des sanctions. Ainsi, tous ceux estiment pas que la perception de leur travail n'est pas valorisante = zéro pointé à la notation ! (oups, c'est déjà le cas ? Dommage ...)

Soyons radicaux !

En matière de saisies, on a tout ce qu'il faut : stupes, alcools, ... Alors ne détruisons plus, consommons ! Et on verra l'avenir administratif en rose. Terminé, les réunions insipides : vive la fumette dans le service, avec la cheffailerie qui fait tourner ! On s'est tellement converti aux indicateurs : P1, P2, ... Instaurons donc le P-tard !!

Le coin Fox Mulder ...

Il y a un tas de choses que l'on croit avoir vu lu et en fait non,, c'est une manipulation. Par exemple, les thèmes suivants n'ont jamais été abordés :

- concentration du dédouanement
- disparition du caractère impératif du lien de proximité usagers / services
- généralisation des dispositifs tactiques
- acter un désengagement de certaines zones
- avantages douaniers consistants

Objets textuels non identifiés



Nous voulons aussi savoir

Si vous pensez avoir lu ces groupes de mots, c'est ... euh que la vérité est ailleurs ! The new DGDDI : I want to believe !

Avec Jérôme, rejoins le CARSMAD
et fais toi tatouer « la DGDDI pour la vie » !

DU PSD À PSA ...

INTRODUCTION : UNE ENTREVUE

Mme CROCQUEVIELLE, nouvelle directrice générale, mène actuellement une série de rencontres bilatérales avec les organisations syndicales. Le 22 mars, ce fut le tour de SOLIDAIRES DOUANES.

Après avoir exposé, dans les (très) grandes lignes, notre vision de la DGDDI, à savoir une Douane reposant sur toutes ses composantes et en premier lieu, toutes celles liées au contrôle, ainsi que le maintien d'un maillage au plus proche de la réalité du terrain, nous avons pu entendre les principales orientations de la Dg. Cette dernière a déjà une qualité, celle de la clarté et on ne peut pas dire qu'elle s'embarrasse de beaucoup de faux-semblants, quant à nos lendemains peu engageants ...

PSD : PAS DE TRÊVE

■ Le projet stratégique pour la Douane (PSD) n'est pas bouclé. Mais « *les pages ne sont pas toutes blanches* ». Merci, on avait cru remarquer ... Pour chacune des missions, des priorités doivent être définies. Il faut à tout prix être plus « efficace », notamment grâce aux évolutions technologiques. Ces dernières aboutiraient même à un mieux-être en termes de conditions de travail. Voilà, en peu de mots, **deux mythes simplificateurs qui sont ici fortement consacrés** : avec la technologie, vous serez bien meilleurs et plus heureux. C'est évidemment bien plus compliqué que cela. En fait, vous serez surtout moins nombreux, comme le montre la suite.

Sur le fond du PSD ? Bah, rien. Un **nouveau dialogue de sourds**, un nouvel **exercice désespéré de la nouvelle équipe** pour faire croire à la compatibilité entre fluidification des flux, soutien à la compétitivité et régulation du commerce extérieur et protection du territoire. Ah si, l'air un peu perdu et las d'un Francis Bonnet lorsque nous lui faisons remarquer que jamais, dans les missions de la douane économique n'apparaissait la mission de protection de l'emploi sur le territoire...

■ L'apport de ces nouvelles technologies permet des « *gains de productivité* », et donc continue de justifier maintenant et pour l'avenir les suppressions d'effectifs (le mot n'est pas de nous, mais de la Dg). Elle a clairement indiqué qu'il y a un « *contexte* » à ce PSD : le fait de rendre des emplois. Par contre, il n'y a pas de cible fixée en termes d'effectifs. Cependant, **on peut prévoir que les suppressions 2014 et 2015 correspondront peu ou prou à celles connues jusqu'à maintenant**. Et après, cela devrait ... continuer ! Il est de notre plus grand devoir de flinguer de l'emploi public dans la guerre homérique contre la dette. Et tout récalcitrant sera immédiatement traité comme traître à la grande cause nationale ! H. Crocquevieuille a également précisé que c'est un effort financier d'ensemble. Rien de bon donc à attendre sur tous les fronts.

L'injonction de la nouvelle DG...

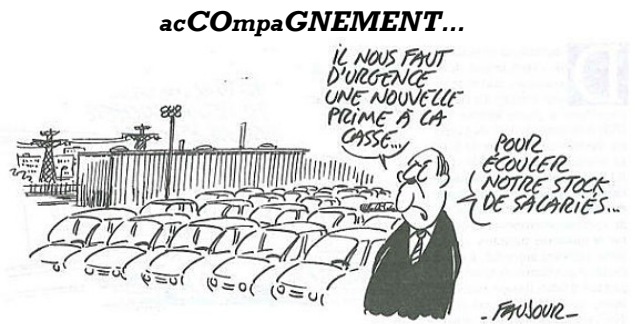


La nouvelle directrice générale n'est pas là pour « vendre du rêve », selon sa propre expression. Juste au cas où on aurait cru le contraire, hein... Mais du gain d'efficience, car, c'est la crise, mais, bien au-delà, car c'est le devoir de toute administration « moderne ».

Le service rendu au public, la protection du citoyen, qui exigent quelques moyens ? Pas très « moderne », sans doute. Un discours aussi excitant, aussi porteur d'avenir et d'ambition que la lecture d'un plan de contrôle interne comptable.

UNE TROUVAILLE : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

■ Le corollaire du PSD est un plan d'accompagnement social sur lequel la Dg veut que nous travaillons. Lorsqu'un odieux outrecuidant de notre bord a estimé que tout cela avait tout de même un furieux parfum de plan social tout court, la Dg s'est quelque peu braquée et a fait une comparaison avec le privé : « on n'est pas chez PSA. On ne licencie pas. Ils resteront fonctionnaires » (sic). Pour ceux qui avaient encore une once d'enthousiasme, en principe, les voilà quelque peu « douchés » et pas à l'eau tiède ...



Pour bien comprendre, la DG nous a cité la REATE¹ comme vecteur d'accompagnement social. Lorsque que l'on connaît les dégâts provoqués par ce regroupement sous l'autorité du préfet des services de l'Etat (la DGCCRF y a perdu une grande partie de sa capacité d'action), **ce n'est pas franchement pour nous rassurer sur la pérennité des missions douanières**. D'autre part, nous avons du mal à concevoir comment, et la DG a elle-même insisté là dessus, alors que les réductions d'effectifs concernent l'ensemble de la Fonction Publique, il pourrait se trouver des administrations capables d'accueillir des douaniers restructurés.

■ Il n'y a pas de piste à ce jour concernant le maillage territorial. Selon notre interlocutrice, il ne serait pas pertinent de chercher à cadrer ce dernier, à ce stade. À notre sens, ceci constitue plutôt l'étape n° 2, que l'administration va sûrement espérer découler d'elle-même, en espérant la faiblesse ou l'usure des résistances (agents, élus, ...)

■ En termes de calendrier, les choses devraient aller assez vite :

- 2 groupes de travail sur le PSD : jeudi 11 avril (les constats) – mercredi 15 mai (les propositions)
- 2 autres sur l'accompagnement social : 22 avril et 17 mai.

Ce calendrier dans sa vitesse et son contenu est à lui seul un signal fort. Deux petits groupes de travail sur l'avenir et en avant ! Pour ceux qui croyaient au Forum 2018 et autres cénacles d'expression, il est temps d'atterrir (!). Par ailleurs, il y a autant de GT consacrés à l'accompagnement social qu'à l'évolution de la DGDDI. Éclairant, non ? À noter qu'il se sera à peine écoulé 48 heures entre le GT consacré aux propositions et le dernier dédié à l'accompagnement social. Si ceci n'est pas là pour vous donner un moral de vainqueur ...

DE LA NÉCESSITÉ D'ENTRAVER

Nous n'avons pas d'enthousiasme particulier avant cette rencontre. Celle-ci n'a, en rien, changé, à nos préventions. **Ceci illustre assez bien que l'identité des personnes à la tête de la DGDDI ne change pas grand'chose**. Ce qui compte, c'est la trajectoire générale de notre administration et celle-ci ne s'améliore pas.

Deux thèmes majeurs ont dominé largement la présentation d'H. Crocquevieille, qui comme elle le dit, obéit en cela à des orientations données : il s'agit du duo « gains de productivité » / suppressions d'emplois et du plan social. Ce n'est en aucun cas une vision haute pour la DGDDI.

Nous sommes toujours dans cette phase de déshérence politique, où l'État considère, en quelque sorte, ses propres bataillons, comme un poids et non comme un moteur et un élément structurant de la société.

Il nous appartient de réagir, sans transiger et dans une construction collective. L'heure n'est assurément pas à ergoter sur quelques miettes.

L'intersyndicale Douanes se réunira le 4 avril.



Les agents se refusent à l'indigestion

Paris, le 25 mars 2013

¹ REATE : sigle signifiant Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat

Projet stratégique pour la Douane : SINISTRES LENDEMAINS ?

Remontons tout d'abord à la « genèse » de la chose : les ministres de Bercy, conscients que la DGDDI a déjà subi beaucoup de changements, ont décidé de lui donner un cap pour le moyen terme (5 ans).

Changer de cap ?



À gôche comme à droite, impasse et naufrage...

Une lettre de mission a donc été rédigée en ce sens à la fin de l'année 2012. Les travaux sont supposés partir de la base et être consacrés politiquement à la fin du premier semestre 2013.

D'emblée, il faut noter que cette dernière s'inscrit plutôt dans une perspective libérale, largement axée sur la douane dite « économique ». En tout état de cause, il manque un point de départ fort, à savoir afficher une rupture avec la période précédente, qui remonte même plus loin que le dernier mandat présidentiel.

DES PRÉALABLES OBLIGATOIRES ... ET MANQUANTS

Cette démarche devrait, à notre sens, partir d'éléments préalables, pour ne pas être bâtie sur du sable. Il s'agit, entre autres :

- des **perspectives en termes d'emplois** : on ne construit évidemment pas la même chose, si on gèle les effectifs ou si on continue sur un rythme effréné de suppressions d'emploi. De plus, à un moment donné, peut se poser la question du seuil de viabilité.
- des **choix sur des thèmes fondamentaux** : il s'agit ici notamment du contrôle physique et du contrôle à la circulation. Ce sont des fondamentaux pour la Douane. S'ils ne sont plus considérés comme tel, c'est notre essence même qui est touchée.
- de la **proximité** : *«La proximité est virtualisée, elle n'est plus physique.»*, ce postulat repris dans la note voudrait donc signifier que les technologies informatiques et internet peuvent se substituer en gros au contact humain et que tout ou presque peut se régler à distance. L'idée est évidemment de mettre fin au maillage de proximité, ce fameux bureau par département qui avait été gagné en 2006 lors du conflit OPCO et pourquoi pas de mettre le douanier à des centaines de kilomètres de l'usager. En milieu rural notamment, comme par exemple dans le secteur viticole, l'intéressé appréciera.
- du **dossier fiscalité** : la DGFIP est, elle-aussi, en « réflexion stratégique ». il est évident qu'avec une direction unifiée des Finances Publiques, ce n'est pas seulement l'avenir de notre réseau comptable qui est en question, mais bien l'ensemble de nos missions fiscales. Là-encore, c'est un identifiant douanier fort et nous n'avons aucune perspective en la matière.



La « maison » douane prend déjà l'eau...

Nous avons besoin d'avoir au préalable ces orientations politiques majeures et nous doutons plus que fortement qu'elles « s'imposent naturellement à la lumière des débats ».

UNE ORIENTATION ET UN CONTENU POUR LE MOINS MARQUÉS

Depuis la lettre de mission jusqu'au différents écrits de la DG, **on voit s'afficher une administration d'accompagnement du commerce international et de service**. À notre sens, c'est une très large réduction du rôle de la Douane (peut-être est-ce aussi le but recherché ...)

La DG avait rédigé 3 notes de départ en décembre 2012 puis un ensemble de 7 fiches avec des constats et des questionnements (pas tout à fait en filigrane ...). Les deuxièmes ont été mises sous le boisseau par J. Cahuzac, face à l'émoi des syndicats. Mais, même si elles ne sont plus dans le paysage, les thématiques brassées sont toujours là en arrière-fond.

Plutôt que d'analyser, nous allons nous contenter de simplement citer **les extraits plus marquants et qui parlent d'eux-mêmes**. Best (ou worst ?) of :

Dédouanement et conseil aux entreprises :

- *il s'agit de discriminer [...] les opérateurs économiques tant pour l'octroi de facilitation que pour la détermination du niveau de contrôle*
- *privilégier l'analyse globale de l'opérateur par rapport à l'analyse transactionnelle (envoi par envoi qui demeurera néanmoins)*
- *instaurer une relation avec les opérateurs basée sur la confiance et la responsabilisation*
- *se placer dans une perspective de chaîne logistique globale*
- *la détermination du lieu de la nature et de l'objectif du contrôle va échoir à un ou des services différents de ceux chargés de leur réalisation.*
- *affirmation de la fonction « grands comptes » au sein d'un service national dédié*
- *parvenir à rendre plus attractif le statut d'OEA au travers d'avantages douaniers plus consistants.*
- *adapter le réseau douanier en fonction de l'activité et des impératifs économiques des acteurs de la chaîne logistique*
- *une discrimination plus structurante dans les processus métier de contrôle*

Mission fiscale :

- *faire disparaître le caractère impératif du lien de proximité entre les redevables et les services douaniers et faire évoluer le réseau de ceux-ci*
- *les missions qui n'ont plus de lien avec l'activité fiscale devront être progressivement réorientées.*
- *étudier la pertinence d'un réseau de bureaux fiscaux autonomes.*

Contrôle et Lutte contre la fraude :

- *des enjeux à préserver en matière de compétitivité et de soutien des entreprises*
- *améliorer le pilotage des contrôles*
- *généralisation des dispositifs tactiques (dont les documents topographiques de référence -pourtant jugés totalement inefficaces-), affranchis des limites territoriales et organisationnelles*
- *renforcer le positionnement de la douane sur les grandes plateformes logistiques*
- *définir les contours d'une centralisation de l'analyse de risque et du ciblage et identifier l'impact de la création d'une structure nationale à cet effet*
- *doit-on aller vers un dispositif LCF massifié sur certaines zones et acter un désengagement de certaines parties du territoire national ?*

Au travers de ces quelques extraits de la littérature administrative, on voit bien que **si le PSD n'est pas pré-écrit, il n'en demeure pas moins que ses contours affleurent très vite** et pas de manière subliminale.

Enfin quelle que soit l'ambition affichée (en fait un pur verbiage), celle-ci se confrontera à la réalité budgétaire, le but de l'administration étant de tenter quand même de faire croire que l'on préserve l'essentiel.



La DG met la dernière main à son projet

Ainsi le dernier GT Ile de France sur les SMS destinés à remplacer les SYCOSCAN du Havre et de Marseille est le parfait exemple de cette stratégie parfaitement contradictoire : par manque de moyens, 2 SMS sur 4 seront désormais immobiles (sans que le devenir des personnels n'intéresse d'ailleurs vraiment l'administration) et on évoque au même moment la possibilité d'en acheter de nouveaux (sachant le prix unitaire de ce dispositif...).

La seule chose qui importe réellement, c'est comme toujours le soutien à la compétitivité¹ des entreprises, rendre les contrôles toujours moins contraignants donc toujours moins efficaces -d'où cette volonté d'« intégrer la chaîne logistique » histoire d'enlever toujours plus la contrainte- en fait signifier la fin des contrôles publics. Bref la fin de la douane au nom d'une idéologie très libérale : réduction du périmètre de l'État par essence trop contraignant et réduction des dépenses publiques censées peser sur l'économie....



UNE DG QUI ANNONCE LA COULEUR ET UN CALENDRIER TONITRUANT



La nouvelle directrice générale a une qualité : celle de ne pas faire dans le faux semblant. Lors de la première entrevue, elle n'a pas fait mystère de son mandat : trouver des « gains de productivité » et supprimer des emplois par voie de conséquence. La seule petite douceur réside dans le plan social d'accompagnement (ah non ! il faut dire : dispositif de personnalisation de la mobilité des agents). Mais ainsi qu'elle l'a dit elle-même : « on n'est pas chez PSA, ils resteront fonctionnaires ». Mouais sauf qu'en annonçant que la porte vers les autres administrations voire vers la Fonction publique territoriale était grande ouverte, la DG espère peut être leurrer encore quelques gogos, à l'heure des réductions d'effectifs dans la Fonction Publique d'État et de la réforme territoriale... dont le but principal est justement de réduire les effectifs !

Le calendrier des opérations est en lui-même un aveu à la fois dans sa vitesse et dans son organisation. En effet, pendant qu'on fait des réunions de « libre-parole », des dates ont été posées. Deux réunions sur le PSD (11 avril et 15 mai) et deux autres sur l'accompagnement social (22 avril et 17 mai) et hop, le tour est joué !

Même si on nous dit que ce calendrier est aménageable, il n'en demeure pas moins qu'on sent une volonté d'aller vite.

MAIS QUE FONT LES SYNDICATS ???

Ils s'énervent ... Pour SOLIDAIRES DOUANES, eu égard à tout ce qui a été développé ci-dessus, c'est un **front du refus**. Fait rarissime : ce front est, pour l'instant, unanime et est partagé même par les organisations plus « conciliantes ». Ce front uni a un poids certain et l'administration s'efforce à toutes forces de le briser, en agitant d'éventuelles marges sur l'accompagnement (ce qui est un leurre, ne serait-ce que par le fait que ce dossier est au minimum ministériel).

S'agissant du Ministère, nous essayons d'obtenir des arbitrages politiques plus favorables (rencontre avec le nouveau ministre le 25 avril)

Parallèlement, nous essayons d'obtenir des appuis extérieurs, par les États Généraux dont le but est de sortir le débat de l'enceinte strictement douanière. Sur ce sujet, il faut être réaliste. Il est difficile d'avoir des appuis, notamment ceux dépassant le strict cadre, pour un élu local, du maintien du service qui est dans sa circonscription. Cependant, l'actualité récente et l'opinion font état d'un besoin de régulation, chose dans laquelle une administration comme la DGDDI telle que nous la concevons, s'inscrit pleinement.

Au final, il n'en demeure pas moins qu'il faut travailler à la nécessaire d'un véritable rapport de forces, élément incontournable pour porter fortement les aspirations des agents.

¹ Sans qu'il y ait d'exigence en termes d'emplois pour autant. Pour preuve, la remise du certificat OEA à Sanofi, 1^{er} groupe du CAC 40 en terme de capitalisation boursière, qui prévoit pourtant le licenciement de plusieurs milliers de salariés...

CHRONIQUES DE LA DOUANE ORDINAIRE

Vous allez assister à des débats (sûrement de haute tenue), où l'on va marteler à quel point les missions de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects sont fondamentales. Certes. Pourtant, au-delà de cette affirmation, et après la saignée régulière subie par cette administration, on peut distinguer une autre réalité : les « gains de productivité » / suppressions d'emploi, la marche vers une administration d'accompagnement et de services et un réseau resserré et concentré.

Plus qu'un long discours, voici une petite chronique d'affaires dites « marquantes » (vocabulaire administratif) d'un mois ordinaire de l'année 2013 : (*)

1 du mois	<i>Saisie de contrefaçons de produits destinés aux nourrissons - 11000 pièces (région parisienne)</i>
5	<i>Découverte de plus de 500000 tonnes de granulats soumis à la taxe sur les activités polluantes - montant en jeu : 110000 euros (Corse)</i>
7	<i>Saisie de 2,2 tonnes de cigarettes (Montpellier)</i>
7	<i>Saisie de 2,1 tonnes de cigarettes (Calais)</i>
8	<i>Manquement à l'obligation déclarative des capitaux - 12 millions d'euros (frontières suisse et GB)</i>
13	<i>Saisie de 258 kg de tabac à narguilé (Alsace)</i>
13	<i>Saisie de 34000 pièces de contrefaçons d'article de sport (région parisienne)</i>
13	<i>Saisie de 43 kg d'héroïne, de 12 ks de résine de cannabis et 2,5 kg de cocaïne, avec une kalachnikov + 1000 cartouches + 150000 euros en liquide (Lorraine)</i>
15	<i>Saisie de 11 kg de cocaïne (Roissy)</i>
15	<i>Saisie de 217 kg de résine de cannabis (Sète)</i>
17 / 29	<i>Saisie de 6,3 tonnes de khat en 5 affaires (région nord)</i>
18	<i>Saisie de 30 kg de cocaïne (Paris)</i>
26	<i>Saisie de 273 kg de résine de cannabis (Pyrénées)</i>
28	<i>Saisie de 224 kg de résine de cannabis (Nîmes)</i>
30	<i>Saisie de 2,3 tonnes de résine de cannabis (Perpignan)</i>

Voici les découvertes les plus notables. Elles ne résument évidemment pas l'action quotidienne de l'administration des Douanes, ni dans son ampleur, ni dans ses diversités et spécificités.

Ce petit relevé montre également que la Douane ne peut se résumer à quelques grands services, mais doit être appuyé sur un maillage au plus près de la réalité économique et des flux, tant pour assister ceux qui sont du bon côté de la ligne jaune, que pour lutter contre ceux qui la franchissent.

Ajoutons également qu'au cours de ce même mois, la Douane procédera à (*) (**):

- à la collecte de 5,6 milliards de recettes fiscales
- au contrôle de 4,25 millions de produits
- à l'établissement de 345 contentieux dans le cadre de la protection du consommateur
- à la découverte de 16 infractions à la législation sur les déchets et de 8 pollutions marines.

Ajoutons enfin qu'en termes de tendance le nombre d'irrégularités mis à jour aura progressé de 18 % par rapport à l'année dernière.

(Pour cela, les agents «coûteront», au titre de la masse salariale de l'Etat, 83 millions d'euros, soit 1/67ème des recettes fiscales collectées au cours de la même période).

Voilà donc l'administration :

- qu'il faut transformer en administration d'accompagnement et de services ?
- qu'il faut « concentrer » et éloigner d'assises territoriales fortes et au plus près de la réalité des échanges (licites et illicites) ?
- à qui il faut supprimer un nombre d'emplois (à déterminer, mais sûrement non négligeable) ?

JOURNÉE ENJEUX ET DÉFIS ?

LES ENJEUX, LES VOILÀ. LES DÉFIS, NOUS LES RELEVONS.

**SI TANT EST QUE LA COLLECTIVITÉ DÉCIDE QUE NOUS SOYONS ENCORE LÀ
POUR LE FAIRE ...**

**NOTRE CRAINTE PRINCIPALE (ET NOUS N'AVONS ENCORE TROUVER AUCUNE
BONNE RAISON POUR LA DISSIPER), C'EST DE N'ASSISTER QU'À UN TRÈS
HABILE HABILLAGE, POUR COUVRIR D'ÉLÉMENTS POSITIFS (ATTACHEMENT
FORT, NÉCESSAIRE MODERNISATION, AMBITION...) UNE RÉALITÉ FUNESTE : UN
NOUVEAU REcul DU SERVICE PUBLIC**

UNE AUTRE VISION ?

La présentation d'un « projet stratégique » n'est qu'un exercice de communication qui ne répond pas à ce besoin.

Parce que la Douane appartient d'abord aux citoyens, c'est à eux de définir ce qu'ils attendent du service public douanier.

L'ensemble des organisations syndicales douanières vous invite à débattre de cet avenir, à partager votre expérience et vos attentes lors des **Etats Généraux de la douane**, organisés le **18 septembre 2013** au Palais d'Iéna à Paris, siège du Conseil économique social et environnement.

Les conclusions de ces échanges entre usagers de la douane, entreprises, élus et économistes seront remis aux décideurs politiques (Assemblée Nationale, Sénat, ...) à l'issue des travaux.

(*) : Les chiffres proviennent d'une source autorisée : la DGDDI elle-même.

(**) : ceux-ci sont une moyenne mensuelle

La Douane sans... la Douane ?

Voici une analyse du PSD version juillet 2013 : la méthode de détricotage se précise ...

Préambule : foutage de gueule 1

La DGDDI évoque toujours la « très large concertation » (4400 contributeurs). À coup de comptage par le « clic multiplicateur » sur le forum et de réunions à participation obligatoire, on arrive à de jolis chiffres. Cela ne trompe personne (y compris ceux qui ont participé de bonne grâce) et c'est même insultant pour les agents, en les prenant pour plus bêtes qu'ils ne sont.

Préambule (bis) : foutage de gueule 2

« Les synthèses issues de cette large concertation » : ce sont donc les agents qui se seraient faits les chantres de la concentration du dédouanement et auraient pu promouvoir, par exemple, la création du Service Grands Comptes (SGC) ou du Service d'Analyse de Risque et de Ciblage (SARC) ? Très crédible ! On sent à peine les orientations de la DG derrière.

Coincidence sûrement... Impression confirmée : ils prennent les gens pour des c ...

Le détricotage...



La stupéfaction devant une laideur béante ?

ON EST D'ACCORD AVEC LA DG (Mais si ! Mais si !)

On est en phase totale avec la DG (comme quoi, tout peut arriver ...) ... s'agissant de la page 2 du document. Tout au long de celle-ci, **la DG évoque les enjeux douaniers qui ne sont pas plus faibles qu'hier, bien au contraire**. Vu ce qui est écrit, c'est le moment ou jamais de renforcer l'action douanière, non ? Juste une petite faute de goût avec la référence à la Modernisation de l'Action Publique (MAP) en fin de page. Vous avez aimé la RGPP ? Vous adorerez la MAP...

Si les constats sont partagés, on peut craindre qu'il n'en aille pas de même pour les solutions.

LA CONCENTRATION DU DEDOUANEMENT

« C'est pas nous, c'est l'UE ! ». **Le code communautaire prévoit effectivement la domiciliation unique pour les opérations effectuées dans toute l'Union. Cela introduit une dissociation entre le lieu de passage de la marchandise et celui de déclaration.** La France interdirait la désignation des grands plate-formes logistiques, comme bureaux de domiciliation. Voilà qui serait plutôt de nature à maintenir un maillage territorial a minima. On sent presque une inflexion par rapport au début de la réflexion. Cependant, il faut rester extrêmement vigilant sur ce point. À notre sens, il convient de construire une administration qui peut intervenir sur l'ensemble du circuit, avec les outils nécessaires pour cela. On en est loin actuellement.

Par ailleurs, pour nous, toute déconnexion complète entre le flux physique et le reste est une hérésie douanière. À terme, cela ne ferait qu'ouvrir la porte à une réduction massive du maillage douanier. Rappelons que celle-ci est une ligne (toujours) défendue par certains.

LE CLUB DES GRANDS

On sentait ce très fort engouement pour le **service dédié aux grands comptes (SGC)**. Le voilà devenu plus concret : le club des (big) happy few comprendrait une soixantaine de grands groupes. La douane, pour le coup, ce sera le service +++ (fluidité, gains financiers, compétitivité accrue) et contrôle ---. En termes de traitement à part, cela va un peu moins loin que ce que certains préconisaient. Si pour les grands, c'est service Premium, pour les PME et les entreprises de taille intermédiaire, ce serait la Douane « normale » (toute référence à un président ...). Enfin pour ces dernières, on va tenter de leur faire croire que leur crédibilité passe par l'export tout azimut et l'OEA.. quand bien même cela ne les intéresse pas ou peu. Dans la réalité, il faut être conscient qu'en matière de commerce international, la Douane n'y peut pas grand'chose.

Nous contestons cette Douane à deux vitesses. Tout d'abord, il faut rappeler que cela fait des années que la DGDDI a un suivi « particulier » des grands opérateurs. La Douane dite « économique » n'est évidemment pas une création d'hier ou même d'avant-hier.

Au cas présent, on consacre le distinguo au sein même de l'organisation administrative, ce qui va au delà de l'administration à la carte. La pente est plus que glissante et assez vite, on pourrait se retrouver avec une fraude ou un loupé monumental commis par un « grand », scénario facilité par ce système.

FISCALITE(S) : ON SOLDE ?

Le document fait le tour d'un certain nombre de fiscalités (taxe à l'essieu, DAFN, TICPE, TGAP, Alcools / boissons, tabacs, garantie métaux précieux). On y voit des lignes très claires : **centralisation et dématérialisation**. Ce processus est d'ailleurs déjà très engagé, puisque de nombreux bureaux centralisés au niveau régional, voire national (certaines TGAP, remboursement de TICPE à Boissy Saint Léger) fonctionnent déjà.

Il y a également une réflexion sur le transfert des opérations vers l'usager et sur l'abandon possible de certains domaines. Si on va jusqu'au bout de la logique, on se rend bien compte qu'il y a une tendance au coup de balai (dans les bureaux fiscalité). La gageure consiste à trouver un point d'équilibre faisant apparaître que le niveau de contrôle est encore pertinent ou, au moins, crédible.

En lien (partiel) avec le point précédent, il y a bien évidemment le «*resserrement*» du réseau comptable, au sujet duquel on annonce clairement la couleur pour les sujets précédents : «*concentration de l'activité de dédouanement*», «*centralisation de l'assiette fiscale*».

À échéance, c'est l'unicité d'un réseau comptable d'État (DGFIP), qui est en marche.

Il ne reste plus que 40 postes comptables et ce chiffre va baisser.

Il y avait bien quelques aigris ou inquiets, dans le cadre dit supérieur, pour une variation sur le thème d'Harpagon : de «*ma cassette, ma cassette !*» à «*ma recette, ma recette !*». Mais la nouvelle carrière d'administrateur a dissipé leurs angoisses (non existentielles).



IL FAUT UN PILOTE DANS L'AVION ... MEME SI C'EST POUR SE CRASHER !

Voilà **une des marottes de notre chère administration : une chaîne de contrôles pilotée**. On préfère dire «*encadrée*». C'est l'obsession de vouloir faire du contrôleur (la fonction, pas le grade), une simple continuation (non pensante) du programmeur dudit contrôle. C'est peut-être séduisant intellectuellement (et encore ...), mais cela ne résiste pas deux secondes à l'épreuve des faits. Mais est-ce vraiment très gênant pour une administration qui revendique haut et fort sa mue vers l'administration d'accompagnement et de services ?

Un nouveau « machin », le Service d'Analyse de Risque et de Ciblage (SARC) sera donc le maître des contrôles. Voilà l'annonce d'une rivalité entre le SARC et les services de terrain. Quant au positionnement SARC / DRD, c'est évidemment le grand flou. Toujours sur le futur SARC, il est amusant de constater que dans son document précédent, la DG elle-même, reconnaissait la plus grande efficacité d'un ciblage au plus proche du terrain ... Un attrait pour les choses qui ne marchent pas ? Cependant, si cela fait moins de contrôles, apparemment certains ne s'en plaignent pas. Par ailleurs, si en créant X postes SARC, on supprime 2 fois X postes ailleurs (tiens, les CROC par exemple), cela permet de trouver les fameux « gains de productivité » qui hantent les nuits de la directrice générale. Ce mécanisme est à méditer et pas seulement pour le pilotage des contrôles ...

SURVEILLANCE : UNE QUESTION DE TAILLE CRITIQUE ...

La DG se fait plus pragmatique : elle n'évoque plus le chiffre de 40 agents minimum par brigade. Mais elle ne fait pas mystère que c'est toujours le fond de sa pensée, c'est même une nécessité pour elle, avec une possibilité d'adaptation selon le contexte et les pressions locales.

En tout état de cause, on tend vers un maillage uniquement basé sur des grands pôles et donc une réduction du nombre d'implantations. Les CLI sont clairement condamnés : à la place on y mettrait des « centres opérationnels » (on ne rit pas).

Il semble aussi que l'administration ne verrait pas d'un mauvais œil le renvoi (au moins partiel) de la mission PPF à l'Intérieur.

DISPOSITIF GARDE-CÔTES : LA MARCHÉ VERS LA CONCENTRATION

Là-encore, on est à l'ère de la **centralisation**, avec un commandement opérationnel par façade, peut être en attendant d'aller encore plus loin.

En matière d'**équipements**, la DG lie la rationalisation des moyens et les futures dotations (Beechcraft et patrouilleur Méditerranée). S'agissant des deux versant de ce lien, on trouve la DG quelque peu optimiste sur ce coup-là ...

ORGANISATION TERRITORIALE : CI-GÎT LA DÉFUNTE DR ...

Ce n'est pas une surprise. Le précédent Dg avait d'ailleurs déjà rédigé l'épithète du niveau DR. Entre les fonctions concentrées à un niveau encore supérieur et le rôle pris par la DI, l'échelon DR est vidé de sa substance par l'administration.

La dernière construction administrative datait de 2007, soit 6 ans de vie. S'il fallait une illustration de la restructuration permanente, la voilà !

La future structure interrégionale comprendrait trois pôles (action économique – orientation des contrôles – centralisation des écritures comptables) **et deux satellites** (service d'audit et service d'enquêtes)

Un commandement « de proximité » serait maintenu (division). Et avec tout cela, on serait parti pour combien de temps ?

Heureusement, l'encadrement est « recasé » dans un état-major du Di élargi (l'état-major, pas le DI). Ouf ! Quant au menu fretin, il serait de bon ton qu'il aille se faire voir ailleurs, en application de la doctrine ultime, celle des « gains de productivité », qui sont évidemment au cœur de ce projet administratif et non les douaniers (Cf. page 11)

On ambitionne de dématérialiser 100 % des documents (d'ordre public). Mais on veut également dématérialiser une partie des agents, victimes « *d'externalités nécessitant des adaptations de leurs missions* ». Comme c'est joliment dit pour une réalité bien plus prosaïque ...

**CECI N'EST PAS
UNE IMAGE CONCERNANT
LA HAUTE HIÉRARCHIE**



Un point sur le **recrutement** : il est à craindre que celui-ci soit effectué uniquement sur la base du profil du candidat (et donc de moins en moins généraliste) en fonction des besoins de l'administration...

Quant à l'**accompagnement personnalisé et à la rénovation du dialogue social**, pour l'instant, nous n'avons pas trouvé la moindre once d'élément allant dans cette direction. Curieusement c'est à ce moment précis que sont abordées les **conditions de travail**, parfaitement ignorées jusqu'à présent. En réalité, c'est pour mieux tenter de désarmer les CHSCT, avec lesquels la DGDDI semble en délicatesse (*voir note complémentaire sur le sujet*).

EN RÉSUMÉ

L'administration est en progrès ... dans l'art du camouflage ! Comment habiller de beaux atours une réduction de voilure qui est manifeste, mais qui n'ose pas dire son nom. En ce sens, il n'y a pas d'évolution majeure par rapport à la mouture précédente. **Nous avons affaire à une seule et vaste réforme, comme nous n'en avons peut être jamais connu : amaigrissement des missions, des structures, des effectifs...**

Les points de force (resserrement et concentration) **sont affirmés et l'orientation vers une administration d'accompagnement**, s'éloignant d'un outil de régulation et de protection **est toujours manifeste.**

Cette Douane, en partie vidée de sa substance, permet de se conforter à l'objectif premier, mais qui n'apparaît pas, à savoir la suppression de postes.

La duperie consiste ainsi à essayer de faire croire qu'avec une nouvelle organisation, on a besoin de moins d'agents. Alors qu'en fait, on veut moins d'agents et on organise la DGDDI en ce sens.

La vision néolibérale...



...provoque la régression de nos sociétés

Au passage, on consacre une **vision libérale, marchande et (faussement) productiviste.** On ne sait pas si on va doucher les enthousiasmes, mais ni le commerce extérieur, ni l'emploi ne bénéficieront de cette feuille de route telle qu'elle se prépare. C'est là un double échec qui s'amorce : un mythe s'agissant du soutien à l'activité économique et une fragilisation de l'action publique. Quant à la régulation des échanges, soit notre principale utilité sociale, n'en parlons même pas....

Il n'y a là aucune raison de revenir sur une opposition profonde et résolue.

Travail sous contrôle

Parmi les poisons du PSD, et qui pourrait presque passer inaperçu, figure celui relatif aux conditions de travail. Sachant que sur un total de 12 pages, seule une ligne y est accordée, voilà qui révèle assez bien l'importance du sujet donnée par la hiérarchie douanière à ses personnels : négligeable et anecdotique. Sa politique en la matière est d'ailleurs bien connue de tous et peut se résumer en quelques mots : le management à la trique.

Pourtant cette ligne, très anodine, est un leurre. Exprimée dans un verbiage « moderne-positif », elle dispose qu' « une attention particulière sera portée aux conditions de travail et à la prévention des risques. » Anodine oui, sauf qu'elle vient illustrer en le concluant un paragraphe ayant trait au « dialogue social de qualité [...] où les organisations syndicales ont notamment la possibilité de faire valoir les intérêts et attentes des agents (sic) ».

En creux, la DG avoue -mais c'est pas la première fois- que c'était donc pas le cas jusqu'à présent. Il est vrai que les conditions de travail n'ont jamais suscité un grand intérêt de la part de hiérarchie douanière. Conditions de travail, et de vie des agents tout court, sans rien dire de la parole syndicale qu'elle n'hésite jamais à réprimer.

Rien qu'à voir sa manière de gérer l'épisode fâcheux du pistolet SIG dont la culasse s'est rompue en exercice de tir, les contrôles dynamiques de nuit imposés à la Surveillance quand les autres administrations du maintien de l'ordre l'ont proscrit en raison de leurs dangersités ou encore la mise en place de réformes comme celle de la chaîne hiérarchique surveillance ayant altéré fortement la santé de ceux qui en ont fait les frais, les exemples illustratifs du foutage de gueule en cette matière sont nombreux et cette page n'y suffirait sans doute pas.

Derrière l'emballage...



...le naufrage assuré

LA DOUANE AUX DOUANIERS ?

Et que dire des CHSCT ? Voilà bien un lieu où son incompétence et son mépris sont palpables. Car s'il est une administration à la traîne, c'est bien la nôtre. Manœuvres dilatoires, dossiers bâclés voire non présentés, rétentions d'informations, mépris des préconisations du CHSCT, l'arsenal de sa bêtise en la matière paraît sans limite. Rendant toujours plus nécessaire le recours judiciaire pour tenter de lui faire entendre raison, et ce à la sidération des autres directions, étonnées presque à chaque fois de ce jusqu'au-boutisme et finalement du si peu d'intelligence de la douane en la matière.

Il faut dire que le CHSCT est entaché d'une faute originelle majeure : ce n'est pas l'administration qui y a la main, les personnels y ayant en effet voix prépondérante. D'ailleurs la DGDDI ne cesse jamais et officiellement de brocarder et dénigrer le CHSCT jugé « trop lourd », « obsolète », « pas adapté aux réalités »....

Aussi pour reprendre la main, bref faire ce qu'elle veut sans la contrainte des représentants du personnel et sans que ses pratiques se remarquent trop des autres (directions), elle prétexte aujourd'hui que les conditions de travail en douane seraient particulières et devraient faire l'objet d'un traitement spécifique. Par conséquent être l'objet de structures adaptées, à savoir douanières, tant il est vrai que pour elle, « *le linge sale se lave en famille* », loin des regards des autres et dans un cadre pleinement maîtrisé, à commencer l'action des représentants du personnel. Vu son passif en la matière, on peut comprendre tout son intérêt....

CONTREFAÇON DE CHSCT

Ces éléments de contexte permettent d'éclairer la phrase finalement si peu anodine. En réalité, **quand la DGDDI veut étendre le champ de négociation du dialogue social (sic) aux conditions de travail, l'on perçoit tout de suite le danger**. Car faire entrer les conditions de travail dans le champ du dialogue social « douanier », cela signifie donc des groupes de travail dénués de toute règle de fonctionnement, sans compte rendu ni votes, sans possibilité pour les représentants du personnel de procéder à des enquêtes ou d'inciter à des expertises, bref ... sans pouvoirs -et les comités techniques malgré les évolutions récentes ne sont guère plus contraignants.

Bref court-circuiter les CHSCT, seule véritable instance où les représentants du personnel ont un pouvoir important, quand bien même ceux-ci ne sont consultés que pour avis. Mais c'est un avis dérangeant, insupportable à celui qui considère que l'agent est uniquement là pour exécuter ses ordres et non pour exprimer son opinion voire, suprême outrecuidance, être en désaccord.

Ainsi, le COPIL « Bien être au travail », sorte de « *comité de pilotage pour le bien être au travail* » n'est que l'illustration de cette stratégie quand bien même son nom peut faire illusion. En réalité, ce n'est qu'un catalogue de bonnes intentions d'autant moins contraignant qu'aucune règle ne le régit, que l'administration est maître du jeu et que par conséquent il ne saurait y avoir d'avancée réelle pour les agents. Au contraire l'heure est à la rigidité et à la trique. Solidaires Douanes est donc totalement opposé à ces produits dérivés séduisants uniquement sur le papier et dont le seul but est d'inactiver l'action de nos représentants en CHSCT. Nous rappelons à ce sujet la règle absolue en la matière : tout comité technique ne saurait traiter d'un sujet relatif aux conditions de travail sans avis préalable du CHSCT.

**MISER SUR
LE MAUVAIS CHEVAL
PEUT VOUS CÔÛTER CHER**



**N'ACHETEZ PAS DE CONTREFAÇON !
EN FRANCE LA LOI PRÉVOIT JUSQU'À
300 000 € D'AMENDE ET 3 ANS D'EMPRISONNEMENT**



UNE CAMPAGNE MÈNÉE PAR LA DOUANE ET LE COMITÉ COLBERT SOUS L'ÉGIDE DU COMITÉ NATIONAL ANTI-CONTREFAÇON

Les fausses instances cachent de vrais dangers

EN RÉSUMÉ

Cette concertation piège constitue l'un des dangers de ce PSD dont les conditions de travail désastreuses qui en résulteront seront tues et niées.

Aucune surprise à cela : dans son projet, les agents sont la variable d'ajustement des économies de cette administration, ceux-là n'étant là que pour faire décor.

Le PSD, c'est donc au final une douane sans contrôle ... mais sous contrôle rapproché.

DU PSD À PSA (BIS)...

PRENDRE SA PLUME...

Hélène Crocquevieille, directrice générale, vient d'envoyer un doux message à ses ouailles, pour affirmer sa foi vibrante dans l'avenir (douanier) et sa très grande considération pour les personnels.

Elle y développe un triptyque magique, à savoir : Progressivité – Souplesse – Attention.

Voilà donc un nouveau PSA ...

On pourrait d'ores et déjà faire une référence au Sig Sauer, l'arme qui a une faiblesse de culasse. Un peu comme le PSD... Les conséquences sont assez similaires : si ça bloque, cela vous explose au visage ! Mais on est peut être plus près de PSA constructeur automobile en proie à de graves difficultés.

Dès son arrivée à la tête de la DGDDI, H. Crocquevieille avait évoqué le fait que la Douane devait se réduire et qu'une partie des agents devrait quitter leur administration. Mais, ils n'allaient pas être purement et simplement virés (c'est sûrement cela, la « grande attention », pour les agents ...), car « on n'est pas chez PSA » (sic).



Le triptyque non avoué ?

...POUR MIEUX PLUMER !

Les messages de cette tonalité (« ayez confiance, braves gens, nous ne voulons que votre bien ») commencent à être insupportables, car ils finissent par constituer une insulte à l'intelligence des agents.

Ces derniers ne sont pas des gens obtus (spéciale dédicace à Nicole Bricq qui nous voit comme des gens du XIX^{ème} siècle), rétifs à toute évolution. Mais ils ne sont pas non plus idiots, au point de ne pas comprendre où on veut les emmener.



La DG affiche son plan...

L'honnêteté première consisterait à abattre ses cartes et à exposer ses vues sans ambages, ni faux semblants :

1° une Douane essentiellement dédiée à une optique commerciale (notamment auprès des grands opérateurs) Sur ce point reconnaissons que mettre en avant comme elle le fait que **les missions de la douane sont au service des entreprises avant nos concitoyens** est un aveu des plus cinglants.

2° un ancrage territorial réduit et des suppressions d'emplois, qu'on essaye d'accompagner comme on peut.

À propos d'abattre ses cartes, les nôtres sont depuis bien longtemps sur la table : pas question d'accepter ce plan. La Douane doit constituer un outil complet de régulation, de protection et de fiscalité, au service de l'ensemble du corps social.

LA PALME

La directrice générale **semble déplorer**, à mots couverts, qu'elle n'ait pas de partenaires de jeu pour développer son projet. Ce n'est pas demain que ceci changera, en tout cas pas sur de telles bases. Encore plus lorsque d'entrée elle affirme que le PSD est sur le point d'être publié : on ne pouvait dévoiler mieux que *le dialogue social n'est acceptable que s'il valide les propositions de l'administration*. En gros c'est vous dites oui sachant qu'on passera en force...

Elle a perçu l'**inquiétude** (plus que justifiée) **des agents**. C'est à peu près le seul point d'accord que nous ayons. Les agents sont évidemment extrêmement sensibles sur leur avenir professionnel et personnel.

Mais nous pouvons lui affirmer sans risque de nous tromper qu'elle peut envoyer un message de cet acabit tous les jours, cela ne changera strictement rien à la profonde défiance des agents.

Ces derniers n'ont plus aucune confiance dans leur administration. C'est avant tout à cela qu'il faut s'attaquer et ceci passe par une évolution substantielle des orientations politiques pour la Douane et une mobilisation de l'intersyndicale de chaque instant.

Paris, le jeudi 12 décembre 2013



Et c'est déjà la cacophonie...

MAICÉKOUACEPAVÉ?!?

Vous avez reçu sur votre messagerie un **gros « pavé » intitulé kit PSD**. Vous y trouverez une masse de documents : des notes, des questions /réponses, des belles cartes, des discours, ... Bref, un aperçu plus que conséquent de l'avenir (pas forcément radieux ...) qu'on veut tracer pour vous. La lecture en étant assez fastidieuse (mais recommandée !), vous trouverez ci-après un résumé des éléments principaux. Certes, rien de bien nouveau. Quelques précisions toutefois sur les desseins de l'administration, reprises par thème (NB : l'essentiel des termes sont ceux des documents eux-mêmes)

LE DÉDOUANEMENT ET L'ACTION ÉCONOMIQUE

Le service grands comptes (SGC) verrait le jour en janvier 2015.

Il aurait deux fonctions :

1°) octroi et gestion des procédures

2°) bureau de dédouanement (mise en œuvre de celui-ci en 2016).

Il pourrait peut-être être installé sur deux sites, mais serait rattaché à une seule DI. Dès 2018, les 60 plus gros opérateurs devraient être traités par lui (une centaine à terme). Les SRA passeraient au niveau interrégional. Les cellules-conseil (minimum un agent par DR) ne s'occuperaient que des PME.



LA LCF

Le Service d'Analyse et de Ciblage (SARC - prévu en 2015) indiquerait les contrôles dont certains (via Cellule interrégionale de programmation des contrôles - CIPC) seront obligatoires. Il dépendrait de la sous-direction D et serait composé, au départ, d'agents venant de D2 et de la DRD. Il orienterait les contrôles y compris ex-post 1 et 2. Il pourrait même demander des contrôles à la DNRED et arbitrer entre celle-ci et les Services Interrégionaux d'Enquête.

Ces derniers (**SIE**) seront créés par absorption des SRE. Ils ne seront pas obligatoirement au siège des DI. Mais aucune antenne de SIE ne serait finalement autorisée.

La CIPC serait placée au siège de la DI. Un agent SU serait maintenu à la DR.

La surveillance serait dotée de Centres Opérationnels Terrestres (COT), non encore localisés à ce jour, mais dont la zone de compétence serait plus large que la DI.

Le SNDJ, pour sa part, verrait ses missions étendues.

En termes d'organisation, on verrait donc deux « chainages » (sic) :

- CO : SARC ⇨ CIPC ⇨ Bureaux
- SU : DRD ⇨ Agent SU DR / COT ⇨ Brigades

FISCALITÉ

Deux maître-mots : **centralisation et dématérialisation**. On ne sait toujours où se trouverait le deuxième centre TGAP. Le DAFN serait centralisé par façade en 2018. La TSVR serait centralisée au niveau DR voire DI. Il pourrait être question de supprimer certaines « petites » taxes. Mais ceci est de la compétence du législateur. En tout cas, la DG en a bien envie ...

RÉSEAU COMPTABLE

Là comme partout, centralisation. On passerait de **42 à 19 RR** (dont DNRED, IDF, DOM et TPL), soit une recette par DI. Le mouvement s'opérerait en trois vagues de concentration, le plus rapidement possible.

ORGANISATION TERRITORIALE

La très grande majorité des fonctions **passé au niveau DI**. Il reste le DR (« grand » divisionnaire ?) ... mais également le chef divisionnaire ! Par contre, même la DG serait impactée : SD/A par le CSRH, SD/D par le SARC et SD/E par le SGC

GESTION DES PERSONNELS

Le mot final est : mobilité. Ainsi, c'est clair. L'accompagnement réside dans le dispositif de 2008, rien de plus. À la question « certains agents seront-ils obligés de quitter la DGDDI ? », l'administration, un rien faux-derche, répond « Non » ... mais ils seront amenés à des **mobilités géographiques** et tout le monde ne pourra pas rester en surnombre à la DGDDI.

Pour ceux qui ne seront pas mutés ou détachés dans une autre administration, on leur proposera 3 postes et, s'ils refusent, on les mettra d'office sur le premier poste des 3.

En matière de FP, on ne garderait que deux écoles. Exit donc Rouen !

Un passage qui nous est cher : les cadres. On leur réservera une attention particulière. Ils ne perdent pas un seul effectif (!). On garantit à chacun des responsabilités et un positionnement valorisant et seraient davantage reconnus. On leur garantit de conserver leur poste ou d'être reclassé sur un nouveau poste. Au final, « l'impact du PSD serait sur la typologie des postes et non sur leur nombre » (sic).

Ce passage n'est rien de moins qu'écoeürant.

Le Kit porte bien son nom. C'est la **Douane en kit**, pour ne pas dire **démontable**.

Démontable... **Comme votre boulot, votre vie professionnelle et familiale.**

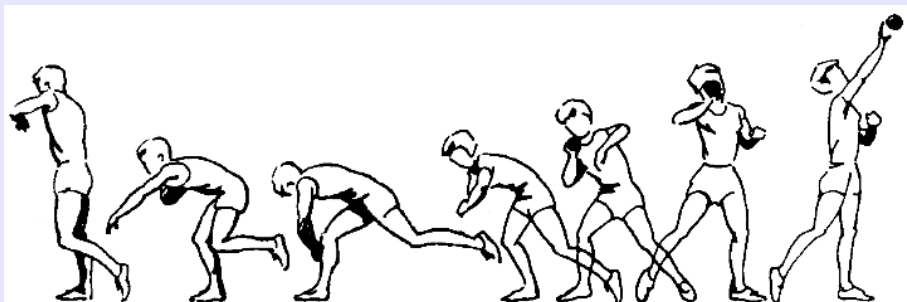
Cette rafale de documents n'est pas seulement indigeste dans sa présentation, mais surtout dans le fond de la Douane qu'elle prépare. C'est **une Douane ramassée et concentrée. Pour les agents (sauf s'ils sont cadres sup...), ce sera bien souvent « dégage ! »**

L'administration dit qu'elle a du temps pour mettre tout cela en place, mais elle veut aller vite, pour vaincre une résistance qui monte.

Le kit... ou la vente à la découpe



bâtiment de la Douane à Apach en Moselle



Si la D-jette aime tant son kit, et bien qu'elle se le garde !

Elle aura une nouvelle **réponse le 20 mars**, jour où il nous faut nous mobiliser massivement en grève et en manifestation, pour changer le cours des choses.

SIMPLEMENT GERBANT

Dans le Projet pour Supprimer la Douane, il y a un fort volet GRH (une note et des questions-réponses).

Il commence avec un grand baratin : le plan serait « assorti d'un dispositif d'accompagnement à la hauteur des enjeux, de nature à atténuer les impacts sur les situations personnelles et professionnelles des agents ». Ce pseudo dispositif de haut vol n'est **ni nouveau, ni spécifique** : c'est un **dispositif commun datant de 2008**.

Ce qui n'est pas un mensonge, c'est le traitement différencié de l'encadrement et de la valetaille. Jugez-en par vous-même :

NB : les termes en italique sont des citations exactes et in extenso du « kit » PSD (fiche GRH et questions / réponses sur organisation territoriale et GRH)



La pyramide de ce système néo-libéral...

LES SERFS	LES NOBLES
« un véritable dispositif d'accompagnement personnalisé (professionnel et financier) » (cf. ci-dessus !) et « un protocole ministériel de mobilité [permettant] dans la mesure du possible un reclassement dans le département de résidence ou le département limitrophe »	« les postes à responsabilité managériale seront davantage reconnus, la nouvelle organisation devant offrir aux agents d'encadrement des parcours et des formations permettant à chacun de retrouver un positionnement et des responsabilités valorisantes . Un chantier « parcours de carrière des cadres » sera engagé ».
« Le réseau continue à se resserrer (en nombre de services et en effectifs) et le format de la douane est tendanciellement à la baisse »	« la réorganisation DI/DR se fera à effectif égal de cadres » « les fonctions et le positionnement des divisionnaires dans le schéma cible seront très largement comparables à l'existant »
« Des solutions de reclassement seront offertes sur le plan géographique. Elles pourront toutefois impliquer une mobilité géographique » « Pour les personnels qui n'ont obtenu aucun poste en mutation et qui ne souhaitent pas être détachés dans une autre administration, Au terme d'un délai d'un an , 3 postes seront proposés au sein des services douaniers. Dans l'hypothèse ou aucun poste n'est choisi, l'affectation se fera sur le premier des trois postes proposés. »	« le PSD est globalement neutre sur le volume des effectifs du cadre supérieur douanier » « la nouvelle organisation permettra à chaque cadre supérieur, quel que soit son grade, de conserver son poste ou d'être reclassé sur un nouveau poste. » « La nouvelle organisation ne restreint pas le nombre de postes de cadres supérieurs , mais les répartit différemment. »

Génial, non ?

Si on résume :

- pour les agents, c'est une invitation à peine déguisée à dégager (une « mobilité » de la région sud-ouest à Roissy par exemple, c'est vachement crédible ...) et, pour les cadres, c'est une véritable déclaration d'amour.
- voilà des années que la Douane se réduit et on veut même accélérer le rythme, mais il faut garder un encadrement hiérarchique intact et intangible. C'est beau, le Service Public vu de cette façon ...

On finira avec un directeur sans direction ?

CADEAUX AUX « CADRES » (SUP) ?

C'est tout simplement écoeurant en tant qu'agents des Douanes, du Service Public, mais également en tant que citoyens.

Il faut dire qu'une partie non négligeable de l'encadrement est assez largement paumée et ne croit en rien dans l'emballage que l'administration veut lui faire ingurgiter.

En fait, **la D-jette** ne semble pas très préoccupée de leur sort. Mais elle **veut que ses cadres supérieurs soient en première ligne** pour assumer les restructurations. Alors, elle est prête à toutes les manœuvres, l'octroi de tous les privilèges, afin que ses « élites » ne la trahissent pas.

La D-jette se soucie de la haute hiérarchie...

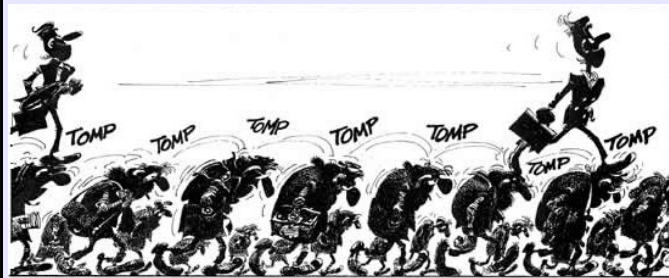


Échange de bons procédés ?

...C'EST CRADE !

Ce dernier risque est, au demeurant (et statutairement), assez faible. Mais cela montre surtout l'ampleur de ce que la D-jette mijote et ce qu'on veut faire subir à cette administration.

Dès lors, « acheter » son encadrement n'est pas d'un prix déraisonnable, de ce point de vue.



La haute hiérarchie nous marche dessus ?

Mais cela a le mérite d'être un **double aveu** :

1°) **l'encadrement supérieur est corruptible** (mais, de cela, on s'en fout!)

2°) Quand on a besoin de convaincre avec des « **arguments** » d'aussi bas niveau, c'est que c'est toute la **qualité de cette réforme** qui est **en cause**.

**Faisons œuvre utile et citoyenne :
FOUTONS-LÀ PAR TERRE !**

Paris, le lundi 10 mars 2014

Hiérarques, encore un effort et vous serez dignes !

MENACES DE DÉMISSIONS...

En ces temps de commémoration de la Résistance et de rappel des sacrifices consentis par nos aïeux pour la liberté, il est une information qui a peut-être chatouillé les oreilles des douaniers.

On apprenait en effet fin mai, par une information du *Canard enchaîné* reprise par le *Parisien* le 23 mai, que les Chefs d'État-Major (C.E.M) des armées, de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine avaient menacé de démissionner en cas de nouvelles coupes dans le budget de la défense.

Le rapport avec la douane ? Même contexte de réduction des effectifs et des moyens mettant en péril les missions de nos corps respectifs.

Faisons le parallèle : on parle dans l'armée de suppressions de postes, de sous équipements chroniques et de difficultés à honorer ses engagements financiers mettant en péril quelques missions peu anodines qui lui sont confiées comme les OPérations EXTérieures (OPEX), la dissuasion nucléaire ou encore le renseignement...

N'est-ce pas ce que nous aussi subissons ? Nos missions ne sont-elles pas remises en cause par un manque délibéré organisé de moyens et d'effectifs ? N'avons-nous pas en douane des avions qui ne volent pas, des navires qui restent au port faute de carburant ? N'y a-t-il pas des contrôles qui ne sont pas effectués faute d'agents ?

En pleine chasse...



...au carburant ?

...POUR SAUVER DES MISSIONS FONDAMENTALES

Les missions de la douane et celles de la défense ne sont évidemment pas comparables, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas dans les deux cas fondamentales. On connaît les chiffres, dont se vante la DG. Les soixante-huit milliards d'euros que nous avons collecté cette année sont indispensables au fonctionnement de l'État, des collectivités territoriales et même de la Communauté Européenne qui pourtant ne nous aime guère...

Par ailleurs, il a été souligné que **la mise en péril du budget de la défense impacterait les entreprises du privé**. C'est pareil en douane, pour d'autres raisons bien sûr.



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DOUANE

18 SEPTEMBRE 2013

ORGANISÉS PAR
L'INTERSYNDICALE DE LA DOUANE
(CFDT, CFTC, CGT, USO-FO, SOLIDAIRES ET UNSA)

Mais quand même, qui osera dire que la fermeture d'un bureau n'obligera pas les déclarants du lieu à déménager, ou plus certainement à mettre la clef sous la porte ? Qui osera dire qu'avoir un seul bureau viticole en Alsace va réjouir les viticulteurs, obligés de se déplacer jusqu'à Colmar pour un certain nombre de formalités douanières ? Qui osera dire que la diminution des contrôles permettant de saisir alcools ou tabac de contrebande n'impactera pas les entreprises important légalement ces marchandises ?

Certains dirigeants d'entreprise présents le 18 septembre 2013 aux États Généraux de la Douane nous ont d'ailleurs fait part des risques que la concurrence déloyale faisait peser sur leurs activités...

CONTRE LA DÉMENCE NÉO-LIBÉRALE...

Mais tout ceci est déjà connu. Le constat est fait depuis longtemps. Il n'est pas nécessaire d'y revenir. **Le PSD (Plan Social destructeur Projet Stratégique Douane) c'est la mort de la douane.** Et qu'on ne nous parle pas d'une quelconque mission d'aide aux entreprises, les entreprises n'ont pas besoin de nous pour savoir où exporter, la meilleure des aides qu'on puisse leur offrir est d'assurer le mieux possible nos deux seules missions fondamentales : perceptions des droits et taxes, et protection du territoire.

Si donc la défense et la douane sont confrontés aux **mêmes problèmes de saignées budgétaires, leurs chefs ne réagissent pas exactement de la même manière !** Si les uns prennent les choses en main en mettant leur démission dans la balance, les autres confirmeraient plutôt l'hypothèse que les primes assez hallucinantes qu'ils touchent, parfois qualifiés de « primes scélérates », mériteraient bien plutôt le nom de : **« PPFSG : Prime Pour Fermer Sa Gueule ! »**

Souvent un esprit de responsabilité a pu animer au cours de l'histoire nombre de dignitaires de l'armée française, quand d'autres ont aussi fait preuve de lâcheté, cruauté ou trahison. Sans remonter à Murat ou Turenne, il se trouve que même en douane, un certain Alain C., a pu il y a une dizaine d'années préférer démissionner de sa fonction de directeur général plutôt que de lui administrer des réformes tuant à coup sûr le service public douanier. Invité à faire de même s'il n'était pas d'accord avec les évolutions en cours, Jérôme Fournel a en revanche préféré esquiver... Ce risque, on ne doute pas qu'il n'effleure même pas l'équipe dirigeante actuelle, nommée précisément pour accomplir le sale boulot. Pour citer Audiard, il semble que dans notre hiérarchie, « l'esprit fantassin se perd »...

La hiérarchie à la tête des troupes,



une image du passé ?

... VIVE LA SÉDITION RESPONSABLE !

Encore que... à l'occasion de mouvements, de tournées syndicales ou autres, certaines de nos chefs nous ont confié être d'accord avec nous. Ils savent que le PSD dessine un avenir sans douane. Les anciens ne sont pas dupes de l'avenir qui nous est promis, à tous, hiérarchie comme simples agents. Nous avons entendu même entendu parler d'une réunion à la Direction Générale au cours de laquelle un Directeur Régional qui avait fait part de ses inquiétudes extrêmes (euphémisme !) à ses collègues se serait fait vertement rabrouer (autre euphémisme !).

Il se dit qu'il existe une querelle des anciens et des modernes chez nos chers gradés, une querelle entre ceux qui sortent du rang et ceux qui nous viennent de l'ENA (ou autre fabrique à crétin) et ne considèrent la douane que comme un passage dans leur carrière, carrière du reste bien mal entamée puisque, paraît-il, nous n'attirons que les *derniers de chaque promo...*



La tête froide plutôt que la grosse tête...

Au terme de cet exposé, il est **facile de comprendre** ce que nous les agents attendons de notre hiérarchie :

qu'elle prenne enfin ses responsabilités, se montre à la hauteur de l'administration qu'elle est censée diriger et s'exprime clairement et fermement, devant les ministres et l'opinion publique, CONTRE le PSD, et POUR son retrait immédiat.

Comment s'est terminé « l'affaire » de la menace de démission des C.E.M ? Par un soutien de leur ministre, M. Le Drian, et par une retraite en rase campagne de MM. Valls et Hollande, affirmant qu'on ne les avait pas compris et qu'il n'était pas question de nouvelles coupes budgétaires. *Chez nous aussi la coupe est pleine.* Par conséquent, messieurs les hiérarques :

À VOS RESPONSABILITÉS !

Paris, le lundi 16 juin 2014



Projet Stratégique (PSD) accord d'accompagnement « social » message de la DG du 04/03/2015



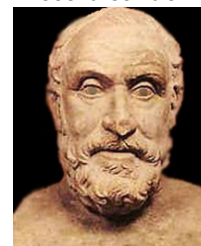
Avenir DGDDI **Communiqué**

16 000 peu ou pas convaincus...

La directrice générale a envoyé ce matin un message plein de ferveur s'agissant de ce prodigieux accord « social » signé par la CFDT, l'USD-FO et l'UNSA.

Il s'agirait de la consécration de ce dialogue social si cher à nos gouvernants. Pourtant, pour avoir assisté à la chose, nous pouvons témoigner qu'il n'y avait pas beaucoup d'enthousiasme, y compris chez les organisations signataires.

Accord solide ?



On est sceptiques...

Mais quelles sont ces « grandes avancées » qui vont éclaircir l'horizon des agents et de leurs familles et les remplir d'un bonheur ineffable et d'une foi d'airain dans un avenir radieux ?

La prévenance de la DG...



oeillades aux A++ et miettes au reste ?

a) **des mesures de reclassement interne** : Dont le droit de « suivre son emploi en cas de transfert » et une « gestion souple des surnombres », ainsi qu'un préavis passant porté d'1 à 2 ans. Arrêtez, c'est presque trop !!!

b) **des mesures au niveau du ministère** : Il s'agit notamment d'un reclassement dans une autre direction si la dernière implantation douane (par branche) ferme ses portes. De quoi ?! Vous ne sentez pas l'enthousiasme pour votre administration, bande de tristes sires ?!!!

c) des sous en plus :

- entre 15000 (transfert familial avec enfants) et 6000 € (prise d'un autre bail locatif). Le premier qui dit que l'équivalent de quelques mois de salaires pour partir avec armes, bagages et famille au moins à 70 km de distance, cela va vite être « bouffé » ... aura parfaitement raison !! Cela nous renvoie à une phrase d'Hélène Crocquevieille lors de sa prise de fonctions : « *il ne faut pas exagérer. Les agents ne seront pas juste virés. On n'est pas chez PSA !* »

Voilà, c'était prémonitoire et exact factuellement : on n'est pas juste virés, on a droit à quelques mesurette ! Car c'est bien à ce niveau que l'on est et pas plus haut, n'en déplaise à la prose vibrionnante de l'administration.

- On aura aussi droit à une IMT passant de 59,92 € à 89,48 € (montant mensuel brut) en 3 ans. Soit un bond de 29,56 €. Yeeeeesssss

d) **action sociale et formation prof^{elle}** sont au menu. Mais fallait-il un accord pour employer des choses qui existent déjà ?!?!?

e) **il y aura également une fiche d'impact « systématiquement utilisée »** (là, on se sent tout de suite rassuré ...) et un comité (théodule?) de suivi.

pas même 30 €
le prix à payer pour le PSD ?

Dans le cadre de l'accord d'accompagnement social, l'IMT actuellement fixée à 59,92 € en brut, serait revalorisée en 4 étapes :

- 70 € au 1^{er} mars 2015
- 76,50 € au 1^{er} mars 2016
- 82,99 € au 1^{er} janvier 2017
- 89,48 € au 1^{er} janvier 2018

Du moins pour ceux encore là...

Lever de rideau des « garanties » :



Rire jaune pour humour noir ?

Rappelons que le débat de départ était de tracer des perspectives pour l'administration des Douanes et pour ses agents.

La directrice voit là des « garanties » et souhaite apporter de la visibilité en dévoilant à partir de maintenant les mesures concrètes. Eh bien, **allez-y ! Car, effectivement, les agents les demandent (et toutes les organisations les réclament à cors et à cris depuis l'été dernier !).**

ET C'EST À CE MOMENT QU'ON POURRA COMMENCER À APPRÉCIER LA PORTÉE ET L'INTÉRÊT RÉEL DES « GARANTIES » CONTENUES DANS CET ACCORD !!

Franchement, voir dans ces mesures, un forme de souffle nouveau pour notre administration et pour ses agents, c'est vraiment faire preuve de beaucoup de mansuétude ou avoir un certain goût pour le décorum en matière de dialogue social.

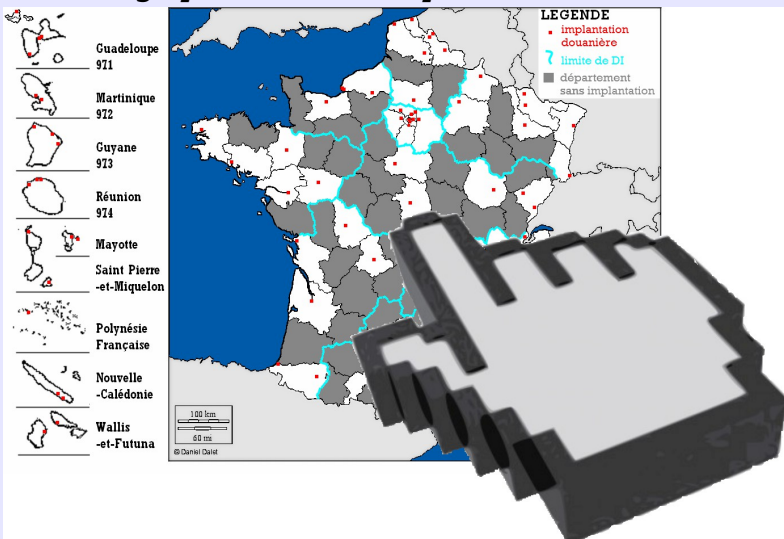
Eu égard au contenu de ces dispositions, le ministère aurait largement pu les prendre sous sa seule responsabilité, et non pas se livrer à quelque chose qui ressemble quand même furieusement à une mise en scène. À notre sens, cela aurait montré un plus grand respect à l'égard des agents qui composent cette administration. Ces derniers ont au moins droit à cela.



Ayez confianssss ?

Nous laisserons le mot de la (presque) fin à la directrice générale qui pense que nous pouvons maintenant « envisager l'avenir avec confiance » (sic). Chère Hélène, nous craignons que cela ne soit pas vraiment le cas chez beaucoup d'agents ...

Cartographie future des implantations douanières



Dès 2015, la DG pousse le curseur vers la centralisation...

Ce qui se prépare n'est pas réellement dans ce message du 4 mars, mais bien plus dans la déclinaison du PSD sur la DI de Lille ou dans les plans qu'on voit se dessiner ici et là. Par ailleurs, ce même 4 mars, **Bercy entame le processus dit de « revue des missions »** où l'on voit que **la haute administration veut vraiment pousser le curseur en termes de centralisation,** simplification et dématérialisation.

LE 24 MARS , MONTRONS QUE NOUS NE SOMMES PAS DUPES !

Paris, le 4 mars 2015



Projet stratégique Douanier (PSD 2018) : conséquences et impacts sur la branche surveillance



Avenir DGDDI / Emplois / Missions **Communiqué**

La surveillance au cœur du PSD

Une seule mesure, c'est vrai. Une seule petite mesure. **Ce Projet Stratégique Douanier (PSD) que les douaniers combattent si fort depuis de nombreux mois ne contient qu'une seule mesure qui vise directement la réorganisation des services de la Surveillance (Surv).**

Alors que, s'agissant des opérations commerciales (OPCO), il est question de « concentrer », « accompagner », « rationaliser », « réorganiser », « spécialiser », « regrouper », « resserrer », c'est-à-dire, en français, de « fermer des services », à au moins neuf reprises !

Lu de cette façon là, il semblerait bien que la Surveillance soit épargnée par ce plan de destruction programmée de l'outil douanier.

La Direction Générale (DG) insiste ainsi très fortement sur des thématiques comme la concurrence entre les douanes européennes, la reconquête du dédouanement, la compétitivité auprès des opérateurs, le regroupement des missions fiscales : toutes ces thématiques ne concernent a priori que les services OPCO.

27 Mesures

pour construire la douane de demain

- Mesure n° 1 Créer un service des grands comptes.
- Mesure n° 2 Accompagner la concentration du dédouanement dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau code des douanes de l'Union (CDU).
- Mesure n° 3 Accompagner la concentration du fret postal, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau code des douanes de l'Union (CDU).
- Mesure n° 4 Renforcer les cellules conseil aux entreprises pour accompagner les PME-ETI.
- Mesure n° 5 Rationaliser la fiscalité des transports : regrouper la gestion de la TSVR et des contrôles de remboursements de taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE).
- Mesure n° 6 Réorganiser la gestion du DAFN en liaison avec les travaux conduits avec la direction des affaires maritimes.
- Mesure n° 7 Constituer des pôles spécialisés « énergie » au moins au niveau régional.
- Mesure n° 8 Réorganiser la gestion de la TGAP (création d'un second centre de gestion national) et création d'une télédéclaration.
- Mesure n° 9 Dématérialiser les déclarations en matière de contributions indirectes (dématérialisation de la déclaration récapitulative manuelle - DRM).
- Mesure n° 10 Regrouper au niveau régional la gestion et le suivi du réseau des débitants de tabac.
- Mesure n° 11 Resserrer le réseau comptable, pour parvenir à une recette par direction interrégionale.
- Mesure n° 12 Généraliser le télépaiement.
- Mesure n° 13 Créer un service d'analyse de risque et de ciblage (SARC).
- Mesure n° 14 Créer des cellules interrégionales de programmation des contrôles (CIPC) en remplacement des cellules de renseignement et d'orientation des contrôles (CROC).
- Mesure n° 15 Créer des centres opérationnels dédiés à la surveillance, à compétence zonale élargie.
- Mesure n° 16 Regrouper certaines brigades pour augmenter leurs capacités opérationnelles.
- Mesure n° 17 Poursuivre la réflexion interministérielle sur une nouvelle répartition de la charge des PFE.
- Mesure n° 18 Participer au programme FIVE (Fighting Vastly Excess Record).
- Mesure n° 19 Dans le cadre du dispositif de lutte contre les grands trafics et la fraude fiscale, maintenir des résultats élevés, sur la base d'objectifs quantifiés actualisés chaque année, dans les principaux secteurs (stupéfiants, contrefaçon, tabacs notamment).

Où il est tout de même question de fermetures de brigades

Un trompe l'oeil ? Assurément. D'ailleurs, que dit-elle cette seule mesure n°16 de réorganisation de la Surveillance ?

trompe l'oeil : derrière la façade...



...avenante, il y a la ruine !

Qu'il convient de « **regrouper certaines brigades pour augmenter leurs capacités opérationnelles** ». Une seule petite mesure mais un vrai programme d'organisation des services !

Car si les OPCO ont droit à leurs neuf mesures directes de restructuration, c'est que toutes les missions de la douane commerciale sont déclinées :

- dédouanement,
- fiscalité énergétique,
- TGAP,
- DAFN,
- viticulture,
- etc...

La Surveillance ne se déclinant pas de façon sectorisée et spécialisée, il est quelque part assez logique de ne trouver qu'une seule mesure de réorganisation.

Mais celle-ci est finalement plutôt explicite¹ : comme pour les OPCO, il s'agit bien de prendre prétexte d'une amélioration de la capacité d'intervention pour fermer des brigades et, *in fine*, diminuer la densité du maillage territorial.

Si on se donne la peine de lire le texte du PSD lui-même, cette idée se retrouve bien sûr dans ce document. Il est vrai de façon moins explicite que pour les OPCO. Mais quiconque pratique la littérature d'organisation douanière depuis des années ne s'y trompera pas : l'objectif de l'administration est bien, à terme, de fermer purement et simplement des brigades.

Sus aux « petites unités »

Alors, certes, la prudence est de mise et évidemment, le mot « fermeture » n'apparaît évidemment pas. Et, surtout, l'administration prend bien garde à ne surtout pas fixer de seuil minimal d'effectif pour une brigade.

Free flow : c'est beau la fluidité ?



Face aux fraudes, c'est farfelu !

Mais l'idée y est et le prétexte est tout trouvé : le *free flow*. Pour faire face à la « généralisation des contrôles dynamiques dans un contexte de flux libre », l'administration avance que devient nécessaire « une meilleure coordination opérationnelle des unités, dont la taille et le positionnement doivent être en adéquation avec les nouveaux schémas de contrôle, **que les petites unités ne sont pas toujours en mesure de mettre en oeuvre** »². Là encore, on note que des précautions oratoires sont prises, égards dont sont privés les services OPCO.

Néanmoins, l'idée est bien là : pour faire du contrôle dynamique, il faut regrouper les moyens, et comme cela va devenir les normes, cela ne laisse que peu de doutes sur le devenir des « petites unités ».

Et le PSD d'enfoncer le clou : « *il apparaît également nécessaire d'évoluer, chaque fois que cela est possible et pertinent, vers des brigades de surveillance aux effectifs plus étoffés* »³. Mais très vite, l'administration s'empresse de réemployer de grandes précautions sur le sujet : le terme fixe est celui « de la décennie » et fera l'objet d'un « examen au cas par cas ».

La haute administration pigeonne...



Est-ce cela que nous voulons ?



1 Jugez par vous-mêmes : « Regrouper certaines brigades pour augmenter leurs capacités opérationnelles ».

2. DOUANE 2018 – *Projet Stratégique*, page 22, colonne de gauche

3 *Ibid*, Page 22, colonne de droite

SOLIDAIRES considère que la DG masque bien mal ses objectifs et que l'écran de fumée qu'elle a voulu placer sur la Surv n'est pas très épais. Mais nous devons reconnaître que sa stratégie a assez bien porté ses fruits : dans la lecture du PSD les agents considèrent que la Surv serait plutôt « épargnée ».



Cette démarche n'est pourtant pas très subtile. En douane, malheureusement, tout fonctionne toujours par cycles, de plus en plus courts. Les « réformes » (enfin, les destructions de la capacité d'agir et de la densité des services) s'effectuent toujours par branches :

- la Surv,
- les OPCO,
- les AG (*Administration Générale*),
- et ainsi de suite...

En procédant ainsi, le but de l'administration est de ne focaliser l'attention que sur une seule partie de la douane. Le repli individualiste, le sentiment de crainte diffuse que génère le contexte désormais permanent de réformes fait le reste...

Et permet à la DG d'empêcher la construction de réactions solidaires des agents face aux restructurations. Sur le PSD, la stratégie de l'administration est la même : le regroupement au sein des Directions Interrégionales (DI) des services aujourd'hui situés au sein des Directions Régionales (DR) fait trop polémique ?

Les Services Régionaux d'Enquête et d'Audit (SRE et SRA) sont fortement mobilisés contre ce projet ? Les seules mesures retirées du PSD stoppent donc ce processus, avec le secret espoir que la participation des agents des DR au mouvement de refus du PSD s'arrête.

Il s'agit de la même chose à propos du traitement de la Surv dans le PSD. La priorité de l'administration concerne la concentration du dédouanement à court terme. En restant évasive sur la Surv, l'administration espère que les douaniers de cette branche ne se mobiliseront pas ou peu...

La forte participation aux journées d'action démontre que les douaniers ne sont pas dupes. Ils ont bien compris que le dossier Surv était momentanément mis de côté, mais qu'il reviendrait bien vite sur la table.

Surtout, le contenu des quelques lignes tout de même consacrées à la Surv ne laissent planer aucun doute : il y aura des fermetures prochaines de brigades.

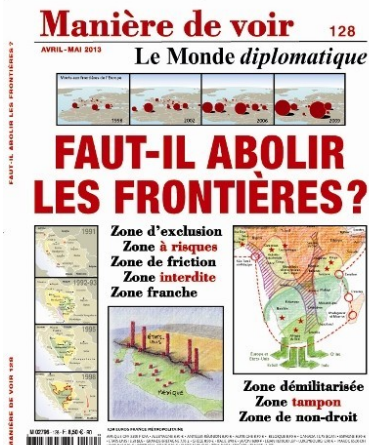
À la différence des réformes précédentes, le PSD est bien un plan d'ensemble sur l'avenir (sombre) de la douane. Et la douane qui est esquissée, c'est une douane qui prend acte de la circulation sans aucune entrave des marchandises et des capitaux (cela constitue même un objectif), de la disparition des points de contrôles fixes (frontières, observatoires, péages). Et l'évolution que cela suppose concerne en premier lieu la Surv.



le 24 mars dernier, nous étions 1100 pour affirmer notre rejet du PSD

La libre circulation des marchandises, c'est aussi la libre circulation des marchandises de fraude...

À quoi sert une frontière ? Pas simplement à matérialiser un pays sur un atlas ou à justifier la production de drapeaux tricolores. **La frontière, c'est tout simplement la limite au-delà de laquelle s'exerce la souveraineté de la nation. Cette souveraineté, c'est un ensemble de règles, de normes qui fondent la vie collective.**



[Une lecture indispensable](#)

Il est donc nécessaire qu'à la frontière, c'est-à-dire à l'entrée sur le territoire, l'État souverain se donne la capacité matérielle de contrôler, vérifier les marchandises et dans certains cas d'interdire qu'elles y pénètrent.

Ces marchandises peuvent être tout simplement :

- interdites (stupéfiants, armes, etc),
- non conformes à une norme technique ou sanitaire (OGM, cosmétiques, etc)
- ou bien encore non désirées parce que dangereuses à l'équilibre du territoire (*l'entrée de ballons de football FIFA produits au Pakistan par des ouvrières payées 74 € mensuels devrait être interdite parce qu'elle compromet les règles de droit social national*).

Cette notion de frontière, c'est ce qui justifie l'unité de la douane, tant Surv qu'OPCO.

C'est cette notion qui justifie historiquement la présence de la douane à la frontière. La disparition des frontières intérieures, la diffusion rapide des marchandises à l'intérieur du territoire causée par l'ouverture du marché unique a rendu nécessaire le déploiement massif des brigades sur le territoire intérieur. Dans ce cas, l'observatoire, la gare de péage, tiennent le rôle d'une frontière pour permettre à la douane de bloquer les flux marchands et de procéder aux contrôles nécessaires pour la sécurité du citoyen.

La disparition de tous ces points de contrôle, la généralisation de la circulation sans entraves des marchandises, l'organisation du *free flow* comme norme unique de contrôle justifient pour la DG la concentration des brigades et donc la suppression de nombreuses unités.

Les conséquences sont graves pour les agents donc, mais aussi bien sûr pour nos concitoyens : dans ce contexte, la maîtrise des contrôles échappe peu à peu à la douane. La sélection devient impossible, la réalisation par le *free flow* dangereuse et incertaine...



La Douane aux couleurs de l'UE...

La lutte contre le PSD est donc une lutte globale de tous les douaniers. Bien sûr, nous ne réclamons pas le retour de guérites et de barrières tout le long des frontières françaises, mais des capacités pour continuer à effectuer notre métier : des points de contrôle, des moyens matériels et humains, une présence forte sur le territoire, une coopération et non une concurrence avec les douanes européennes. Toutes ces thématiques fondent l'unité de la douane, tant OPCO que SURV !



Les (enthousiasmantes) perspectives de la DG ...

Dans une tentative de reconstruire un semblant de dialogue social (bon courage, eu égard aux deux années que nous avons subies !), la DG a essayé de vendre en bilatérale la dernière version de ses projets aux organisations syndicales.

Ce ne fut évidemment pas un grand succès. Ceux qui y sont allés en sont ressortis toujours aussi désappointés. En effet, la copie présentée ne s'éloigne qu'à la marge des grands principes du Projet Stratégique Douanier (PSD). Par ailleurs, la DG reste, comme à l'accoutumée, dans le flou artistique s'agissant du devenir des agents. Et comme toujours, cela s'est résumé en une séance d'explication, de persuasion et nullement de concertation, terme qui semble (définitivement ?) rayé du vocabulaire ou, en tout cas, de la réalité.

Voici une petite synthèse de l'état du « plan » à l'heure où nous parlons.

I – Le dogme du dédouanement centralisé

Pour la DG, c'est « l'axe fort », car il entre dans la « politique d'attractivité de la plateforme France et de la compétitivité des entreprises » (comme quoi, on rêve beaucoup dans les hautes sphères administratives ...) Soit dit en passant, c'est aussi l'axe fort, car c'est celui qui justifiera un maximum de suppressions d'emplois à terme. Mais cela, la DG ne peut évidemment l'avouer ...

1°) Au niveau « local » (interrégional...)

Les bureaux seraient rangés en deux catégories : **bureaux de déclaration / bureaux de présentation** (qui effectuerait les contrôles physiques à la demande du premier). On peut prévoir, sans trop de risque de se tromper qu'une vague d'extinctions dans la seconde catégorie se dessinerait assez vite. La DG prévoit néanmoins de « conforter [ainsi] notre maillage territorial douanier ». C'est un léger changement de ton et c'est peut-être un aspect à ne pas négliger.

Dans cette affaire, le critère principal sera, en fait, le choix des opérateurs (c'est le sens premier de l'évolution du Code des Douanes Communautaire au 1/1/2016), bien plus que les vues plus ou moins savantes ou inspirées de l'administration.

2°) Le(s) Service(s) Grands Comptes

En termes de centralisation, la DG lève (un tout petit peu) le pied en passant de 1 à 5 Services Grands Comptes : le SGC proprement dit (conseil et gestion des procédures) et 4 centres de dédouanement :

- **Toulouse Blagnac** : aéronautique et défense
- **Rouen Port** : automobiles et véhicules industriels
- **L'Isle d'Abeau** : électronique, chimie, énergie et pharmacie
- **Nantes Atlantique** : agro-alimentaire, luxe, industrie et g^{de} distribution

Implantation des centres de dédouanement du SGC



Autant dire qu'il ne restera pas grand chose d'autre en termes de dédouanement, car cette liste comprend à peu près tous les secteurs économiques et, pour mémoire, la DG veut faire du dédouanement centralisé le mode normal pour tout le monde, quel que soit le type d'entreprise.



Service(s) Grand(s) Comptes ?

À notre sens, cette répartition assez artificielle volera rapidement en éclat, car bon nombre d'opérateurs risquent de ne pas être séduits par cette carte.

Sans la soupçonner de duplicité, on pourrait presque craindre que la DG s'attende (souhaite?) ce nouveau fiasco, ce qui lui permettrait de revenir à la charge avec sa vision première (un seul bureau traitant les 2/3 du trafic).

II – Centralisation encore... et toujours

1°) la fiscalité

Avec les mots dématérialisation et centralisation, on a grosso modo défini toute la politique en termes de fiscalité. Dans les quelques précisions saupoudrées par la DG, nous avons :

- 1 à 2 centres DAFN par façade maritime
- TSVR et remboursement partiel de TICPE à Metz (création du Service National Douanier de la Fiscalité Routière – SNDFR)
- 1 service Tabac par DR (au PAE ou en service dédié)
- la TGAP à Nice
- pour tout ce qui est lié à la viticulture : dématérialisation poussée.

2°) le réseau comptable

À l'exception de Roissy, IDF, DNRED et l'Outre-Mer, la centralisation comptable se fera au siège des DI...

Avant transfert final vers la DGFIP ?

III – Pilotage à toutes les étages !!

1°) SURV : Pilotage ... et suppressions aussi !

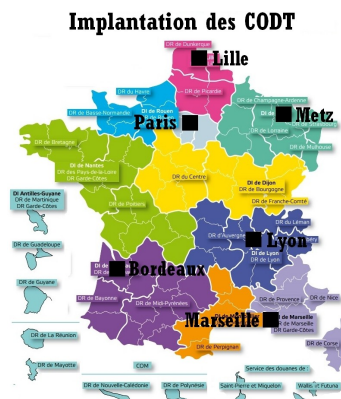
a) CODT

Les Centres Opérationnels Douaniers Terrestres (CODT) auront une part prépondérante dans le pilotage.

Leur nombre :

6 centres seraient mis en place (cf ci-contre) :

- Paris,
- Marseille,
- Lyon,
- Lille,
- Bordeaux
- et Metz.



Les moyens

Chaque centre serait doté de 19 emplois (nota : le PNR Roissy comptera 20 emplois douaniers).

À noter : les CODT dépasseront les limites territoriales des DI. En version alerte, opérations de grande ampleur ou hit LAPI, le CODT exercera le commandement (et la hiérarchie locale pourra aller à la pêche...)

b) « regroupement » / fusions / suppressions

La DG prévoit 24 opérations « de regroupement », ce qui signifie qu'il y a au moins entre 50 et 70 brigades qui sont dans le viseur. La DG évite de définir un format minimal d'unité pour ne pas se retrouver contrainte. Mais si l'on retient un seuil entre 20 et 25 agents, c'est près de 40 % de notre maillage territorial qui est sur la sellette. Notre administration toute à sa transparence, est précise sur le nombre d'opérations ... mais refuse de dire où elles se situent !

40%

*c'est le maillage
en SURV sur
la sellette ...*



2) Pilotage OP/CO par le SARC

Le détricotage de la DNRED commencera par la sortie du Service d'Analyse de Risque et de Ciblage (SARC). Seule, la contrebande échapperait (pour l'instant ?) et resterait à la DRD.

Pour le reste, le « patron » de la procédure, c'est le SGC et celui des contrôles, c'est le SARC (y compris s'agissant des enquêtes). On distingue de manière étanche les flux CO et SU, voilà qui a l'air parfaitement réducteur et artificiel.

Il paraît que des travaux ont été menés au cours de l'année 2014 avec la DNRED, pour mettre tout cela en cohérence. Sauf que ... ladite DNRED n'était pas au courant paraît-il !?! Une seule certitude (mais non une nouveauté, ni un fait isolé) : il y en a bien quelques uns qui se foutent de la g ... du monde !

Éléments de conclusion

Voilà donc le plan « ultime » de la Douane de demain... Si cela vous enthousiasme, c'est bien : cela montre que vous êtes indulgents et que vous vous contentez de peu.

Peu ? Oui, comme ce qui resterait de la Douane à échéance, si l'on s'inscrit dans de telles perspectives.

On ne peut vraiment pas qualifier tout cela décevantement de « stratégique ». C'est un problème, car cela devait être la vocation de ce plan.

C'est d'une autre ambition dont la Douane a besoin. Celle-ci n'est toujours pas incarnée dans ces plans (de réduction au final) qui n'ont pour moteur essentiel que le trio concentration / pilotage / dématérialisation. Il serait peut-être temps, voire grand temps que certains s'interrogent, pour savoir pourquoi ces plans suscitent autant d'oppositions. Ce serait peut-être le début d'une sortie de crise.

Paris, le mercredi 20 mai 2015

Quand le PSD sort du bois, les agents sortent leurs griffes !

Après Lille en mars dernier et son PSD tombé du camion, aujourd'hui Bordeaux. Son plan est tout aussi brutal : là où le PSD passe, la douane en tant que service public trépassé. Et personne, SURV, OPCO, LCF, AG n'est épargné. Les 2/3 des structures douanières de terrain seront supprimées à brève échéance, plusieurs centaines de vies, peut être plusieurs milliers, seront donc chamboulées, et autant de projets professionnels et personnels anéantis. Voilà le prix à payer (par les agents, la hiérarchie supérieure, on vous rassure, elle, est préservée) pour que la douane se mue en VRP du commerce international et des multinationales et bannisse toute idée de contrôle, de régulation, de protection. En un mot d'intérêt général.

Notre première pensée est destinée aux collègues qui se prennent la terrible réalité en pleine figure. Celle que beaucoup encore avaient tenté d'esquiver. Mais comment travailler maintenant que le couperet est tombé et quand l'on sait que la porte n'est plus très loin ? Que le service public que l'on aura servi toute sa vie est laminé à ce point voire même banni ? Que son métier est déconsidéré, négligé si l'on ose encore contrarier les intérêts économiques les plus puissants et qu'il n'est pas consacré à la lutte contre la fraude médiatique, stups ou contrefaçons, mais à la régulation des échanges ou à récolter les recettes fiscales de l'Etat ? Agents du service public douanier, chevilles ouvrières d'un l'État supposé social et au service du plus grand nombre, SOLIDAIRES vous soutient dans cette épreuve et vous propose le seul moyen efficace pour soulager votre peine : engager résolument et fermement le combat contre celles et ceux qui, à notre tête, ont décidé de tordre définitivement le cou à une douane d'utilité sociale, fiscale, environnementale au service de nos concitoyens.

Car rien n'est perdu, même si cette douane indispensable, nous devons lutter contre notre propre administration pour l'obtenir. Quand nos gouvernants ont perdu toute idée de service public et l'ont remplacé par satisfaction des intérêts du MEDEF, du commerce et de la finance internationale, le combat est nécessairement long pour stopper le processus infernal mais il est plus que jamais indispensable. Partout informer population, autorités locales et médias sur l'état dramatique de cette douane théoriquement chargée de les protéger. Et parallèlement bâtir les rapports de force capables de leur faire lâcher prise : cesser le travail tant que la douane n'aura pas été remise sur les rails d'une véritable régulation des échanges commerciaux et financiers, manifester en tout lieu approprié et notamment dans la rue son opposition à cette coupe réglée du service public douanier uniquement motivée par l'économie budgétaire sans se préoccuper des missions de service public, prendre toute initiative débattue par les agents pour entraver l'avancée de ce PSD, cette tumeur maligne pour la douane ! SOLIDAIRES est à vos côtés pour ce combat crucial !

Ensemble luttons sur le terrain pour faire entendre et obtenir la douane que nous voulons !

Paris, le 18 juin 2015



Douanes - juillet 2015

« *Ouenaiton ?* » : À l'orée de la trêve estivale, c'est l'occasion de faire un point de la situation concernant la DGDDI. Ce sera également l'occasion pour nous de flinguer quelques bobards, mais aussi d'asséner certaines vérités qui nous paraissent manifestes.

I – Ce qui est faux

Commençons donc par l'opération « flinguage », on y verra plus clair après. Dans la série « on vous prend pour des abrutis », retenons :

1°) « *La réforme aura un effet limité* »

Le PSD, c'est un **train complet de la restructuration**. On l'a bloqué ou pour le moins freiné, mais il a en lui les capacités d'un TGV, du moins en termes de potentialités destructrices. Or, quand on prépare un train à grande vitesse, ce n'est pas pour le faire rouler (longtemps) à 110 km/h !!



2°) « *L'impact immédiat porte plus sur les OPCO/AG* »

Ca, c'est une demi-vérité ou même un quart de vérité selon les cas. Il est vrai que **le réseau OPCO est cœur de cible du moins dans un premier temps**. Avec les ambitions du PSD, on pourrait diviser le nombre d'agents OP/CO par 3 et limiter les implantations à quelques grandes plateformes logistiques (Roissy, Le Havre, Marseille, ...).

Mais, avec les suppressions de brigades (cf. plan DI Bordeaux), le pilotage à distance, les CODT et autres effet LAPI, **la SURV va trinquer également**. Par ailleurs, toucher à l'une des composantes fragilise l'ensemble.

3°) « *La Douane est sacralisée sur ses fondamentaux* »

Rappelons que le PSD veut largement remanier les fondamentaux et afficher avant tout la **primauté de la DGDDI en tant que guichet commercial** et l'inscrire dans un contexte de concurrence intra-européenne. Dès lors, à notre humble avis, la Douane n'est sacralisée sur rien du tout ou presque !

Au passage, signalons aussi, au chapitre de la concurrence entre administrations, que toute la « **littérature** » sur une France à la traîne en matière de procédures douanières est **faux** (cf. [rapport de l'Assemblée Nationale](#) – données de la Banque Mondiale)

4°) « *Le dialogue social est intense* »

Où ça ? Avec qui ? **Le cycle de Bercy fut une fumisterie** où il s'agissait simplement de nous expliquer ce qui allait se passer. Les vraies négociations, on les attend toujours !! L'accord social est un simple paravent, qui ne cache pas grand chose (les mesures contenues dans le projet d'accompagnement général Fonction Publique lui ressemblent assez furieusement!).

II – Ce qui est vrai

Passons maintenant aux vérités, assez indéniables pour la plupart d'entre elles :

1) Tout d'abord, un **rappel** : faire *moderne* n'est qu'un aspect du sujet. L'essentiel demeure la suppression d'emplois et la réduction du nombre de structures. Une fois qu'on a dit cela, on n'a pas tout dit, mais on a quand mis le doigt sur l'essentiel.

2) Le PSD est une **mécanique**, qui va loin. Associé à l'évolution budgétaire, notamment celle des effectifs, il fait peser un danger sur la structure, à terme. Tous les outils qu'il contient, pourraient fort bien être utilisés et radicalisés par une alternance politique (encore plus) libérale.

3) **Toutes les assurances** qu'on nous donne (revue des missions et surtout réforme territoriale) n'ont qu'une portée très relative. Il ne faut pas les pousser beaucoup pour qu'ils avouent que l'horizon est limité à 5 ans en la matière. Nous réduirions même la chose à 2 ans en fait.

III – Et maintenant que vont-ils faire ?

1°) Le saucissonnage

Par touche et tranches géographiques, l'administration va dévoiler ses batteries. On a eu Lille (par accident), puis Bordeaux (plus volontairement). Dans les deux cas, c'est saignant. Et les quelques éléments qui fuient par ci, par là, n'ont rien de rassurant. De plus, il y a déjà des fermetures annoncées, mais jamais d'annonce de plan d'ensemble.



L'administration va vraisemblablement à égrener, en les espaçant, les différents plans par DI, sous prétexte de faire de la concertation au plus près.

Mais, en fait, cette technique montre assez nettement qu'**elle a tout simplement peur de la réaction de ses agents.** Voilà bien un signe, parmi d'autres, qui montre que les grandes idées lumineuses de l'administration ne font pas forcément consensus et que l'administration craint ses troupes. Quand on sait à quel point les agents des Douanes sont plutôt « bons soldats », chapeau bas ! Quelle « performance » administrative ...

2°) Trouver des courroies de transmission

Ils vont également utiliser le cadre intermédiaire, histoire de faire avancer tout cela.

- Pour certains, ils n'auront pas besoin de mettre la pression : entre les « loyaux » (à quoi?) et les convaincus (il y en a ...), il s'en trouvera une partie négligeable pour y mettre du zèle. À ceux là, on leur dirait bien de se casser ailleurs, histoire d'être vraiment raccord avec l'évolution qu'ils défendent.
- Pour d'autres, c'est plus difficile. Tout simplement, car ils font dans une certaine mesure, les mêmes analyses que nous ! Eh oui, cela aussi, c'est toute l'étrangeté de la situation actuelle.



Et de notre côté ?

Divine surprise : **toutes les organisations syndicales ont fini par se caler sur une ligne dure**, estimant que, ni l'avenir de la DGDDI, ni la situation personnelle des agents n'ont quoi que ce soit à gagner dans des discussions bidons, qui ne font pas bouger les lignes.

Un peu plus haut, nous parlions de la peur de l'administration. Et bien, il est nécessaire que cette peur augmente. **Il faudra que cela bouge dans les rangs pour arriver à un résultat.**

Bien évidemment, il reste toujours possible de (re)prendre le fil de l'échange (message à peine voilé aux politiques ...), mais seulement quand il y aura vraiment quelque chose sur la table.

En attendant, **cher(e)s collègues, profitez de l'été, prenez des forces.** Car on en aura encore besoin. L'un dans l'autre, les agents des Douanes ont été relativement gentils et patients. Maintenant, ils ont le droit de devenir plus méchants. Car, franchement, ils n'ont plus franchement grand chose à perdre.

Cela fait bientôt 3 ans que cela dure. Les agents sont lassés. Mais il n'y a pas d'autre choix. Ou, du moins, on ne nous en laisse pas d'autre, que celui de **combattre ces projets par tous les moyens.**

Paris, le 07 juillet 2015



Quel avenir pour la branche AG/CO... et pour la DGDDI dans son ensemble ?

En plus de la concentration des fonctions fiscales, comptables et « supports », la pierre angulaire du projet de l'administration est la démarche Grands Comptes (dédouanement).

Il est patent que la Lutte Contre la Fraude (LCF), au-delà d'un peu de décorum et d'un pilotage / concentration (là-aussi...) affirmé, n'est manifestement pas ce qui hante les nuits de notre chère administration... En tout cas, pour rester dans le fil olympique de l'été, ce n'est pas ce qui se trouve sur la première marche du podium. Même les renforcements en personnels et en équipements, sont des conséquences (contexte terroriste), bien plus que des choix politiques profonds, comme le montrent les orientations d'avant les attentats de 2015.

1°) En OPCO : le(s) Grand(s) Compte(s) à rebours

a) Le projet

Pour mémoire, rappelons que la DG souhaite concentrer au minimum les 2/3 du dédouanement dans le réseau Grands Comptes.

En fait, on a rapidement vu que même des sociétés qui n'étaient pas visées au début, faisaient l'objet d'insistants appels du pied pour rejoindre ce « cercle des happy (not so) few ».

Le moindre succès en la matière est d'ailleurs célébré avec des accents vibronnant, parfois à la limite du ridicule, ce qui traduit assez bien le sens profond de la chose.

À notre sens, en termes d'ambitions, on serait plutôt dans les 80 % du trafic douanier. En tout état de cause et sans risque de beaucoup se tromper, on peut considérer que la part non SGC sera dans l'ordre du « résiduel ».

b) Les conséquences

Dès lors, on peut nourrir de grandes craintes pour le maillage des bureaux dans son ensemble.

Il suffit d'appuyer sur l'accélérateur (libéral) (façon 2017?), pour tomber des plus de 6000 agents aux environs de 2000, concentrés sur les 4 services dédiés et les plateformes logistiques (Le Havre, Roissy, Marseille, ...).

Ce n'est peut être pas l'ambition des responsables politiques actuels, mais tout cela pourrait être totalement rebattu dans 8 mois ! Et ce qui est « génial », c'est que tous les outils auront été mis en place pour une telle évolution s'agissant de la Douane...

c) Nos commentaires

La Dg essaye de rassurer (un peu) tout le monde, en indiquant que la présentation des marchandises se fera toujours dans les actuels bureaux de dédouanement.

Mais il ne faudrait pas prendre les gens pour plus idiots qu'ils ne sont : la démarche Grands Comptes emporte, par essence, un traitement très léger en termes de contrôle pour ces « partenaires » qu'on veut choyer.

Par simple logique, on voit bien que le contrôle réel sera plutôt de l'ordre de l'exception. Ce qui nous renvoie aux perspectives décrites ci-avant.

2°) En SURV : l'acompte avant le décompte ?

a) Unité et complémentarité...

S'agissant de la Surveillance, il ne faut surtout pas la considérer comme un océan de tranquillité.

Si on en revient aux fondamentaux, la Surveillance douanière a une logique qui lui est propre, et qui est liée aux mouvements de marchandises (d'où la cohérence de la DGDDI - 1°) et de personnes, mais dans le sens détention de marchandises prohibées ou réglementées (d'où la cohérence de la DGDDI - 2°).

Pour faire court, un agent des Douanes n'est ni un policier, ni un gendarme : ses missions ont une orientation spécifique.

b) ...OPCO/SURV, même combat !

Or, si l'ensemble DGDDI s'affaiblit, par « l'évaporation » d'une large partie de son réseau et la perte d'une emprise sur le réel s'agissant de la grande majorité des flux à l'international, la Surveillance va se retrouver « un peu seule », exposée et sans ancrage fort.

Dès lors, elle pourrait très bien aller végéter comme supplétif de deuxième ou troisième rang dans un autre ministère, que tout le monde aura bien sûr identifié ... Quant à son lien avec le commerce international via la structure DGDDI, il sera bien évidemment fragilisé, pour ne pas dire cassé.

Même si la Surveillance accomplit un boulot aussi spécifique que conséquent, un peu plus de 8000 agents, ce n'est pas énorme à l'échelle de l'État et on peut très vite se retrouver sous-fifres dans un ensemble qui n'est pas le sien et qui le fera très vite sentir !

Pour conclure

En conséquence, **les destins sont liés** et, si le devenir du dédouanement, est une question d'actualité, c'est l'ensemble de la structure qui pourrait rapidement être sur la sellette.

Ces questions dépassent le cadre administratif et relèvent du champ politique.

Dès lors, nous les posons ici officiellement aux « patrons » de Bercy : quel avenir voyez-vous à terme au dédouanement et plus largement à l'ensemble de la DGDDI ?

Même si la portée de la réponse est limitée dans le temps, par une échéance électorale majeure, elle n'en est **pas moins vitale** pour les agents et leurs missions.

Si la politique consiste à donner du sens, ou du moins un sens, c'est exactement ce que nous vous demandons ici.

Paris, le vendredi 14 octobre 2016